A desk setup featuring a spiral notebook with handwritten notes and diagrams, a white cup, and a sign with the text 'Qu'est-ce qu'on invente de plus...'. The sign is attached to a red and white striped ribbon. A yellow sticky note is also visible on the desk.

Qu'est-ce qu'on  
invente de plus...

# RÉCIT DE LA SEMAINE 1 DE LA RECHERCHE-ACTION PJJ GUADELOUPE

Recherche action participative à destination des personnels de Guadeloupe, intervenant auprès des mineurs confiés par décision de justice tant au niveau du secteur public que du secteur associatif et concernés par la prise en charge des mineurs violents

Strategic Design Scenarios

NOVEMBRE 2015

Photo couverture : *Atelier d'innovation qui a eu lieu en Semaine 1*  
Crédits photos : Strategic Design Scenarios

## SOMMAIRE

<b>La démarche de recherche-action et préparation de la résidence.....</b>	<b>p04</b>
Jour 1 – 9 novembre	
<b>Lancement de la résidence.....</b>	<b>p09</b>
Jour 2 – 10 novembre	
<b>Rencontre avec le procureur de Pointe-à-Pitre, Rendez-vous au Centre Pénitentiaire de Baie Mahault, et atelier sur les Risques psychosociaux.....</b>	<b>p13</b>
Jour 2 – 10 novembre	
<b>Visite du Centre Educatif Fermé de Port-Louis.....</b>	<b>p21</b>
Jour 3 – 11 novembre	
<b>Jour férié de travail.....</b>	<b>p25</b>
Jour 4 – 12 novembre	
<b>Rencontre avec le Procureur de Basse-Terre.....</b>	<b>p26</b>
Jour 4 – 12 novembre	
<b>Atelier d'échanges sur la Violence des mineurs et de co-construction de solutions.....</b>	<b>p28</b>
Jour 5 – 13 novembre	
<b>Atelier Cartographie.....</b>	<b>p39</b>
Jour 5 – 13 novembre	
<b>Construction de fiches d'expérimentations.....</b>	<b>p42</b>
<b>Conclusions (provisaires) de la Semaine 1.....</b>	<b>p57</b>

# La démarche de recherche-action et préparation de la résidence

La Guadeloupe est un territoire divers, complexe et dans une situation socio-économique difficile. Les inégalités sociales sont nombreuses. Le chômage élevé réduit considérablement, pour les jeunes notamment, les perspectives d'avenir. Les spécificités de la culture antillaise (matrifocalité, société normative, etc.), les mutations de la structure de la famille (émergence de la monoparentalité), l'évolution des modes d'éducation (éducation traditionnelle dite « dure »), etc. sont à prendre en compte pour pouvoir appréhender d'une manière plus holistique la vie des mineurs en Guadeloupe, et en particulier les jeunes en situation de délinquance violente.

Face à cette délinquance, de plus en plus multiple, de plus en plus violente, les professionnels de l'action éducative et de la prise en charge des mineurs semblent atteindre un certain nombre de limites. Celles-ci se traduisent par la sidération des professionnels face à des comportements violents impulsifs, dans la difficulté à se confronter à cette violence, la comprendre et proposer des solutions, la résistance aux changements dans les pratiques professionnelles et les évolutions dans les conceptions de l'action éducative, le manque de synergies et de mise en articulation et cohérence des professionnels entre eux, etc. Pour autant, la Guadeloupe possède un riche et divers système d'acteurs très impliqués et désireux d'améliorer l'action éducative et la prise en charge des mineurs, ce qui constitue un terreau idéal pour cette recherche-action.

La recherche-action est conçue de manière participative, montante, pluridisciplinaire et innovante. Participative car le processus même de la recherche-action se veut éminemment collaboratif afin de s'assurer que les solutions qui émergent soient le fruit d'un large travail collectif entre les parties prenantes du territoire et les intervenants extérieurs. Montante, car il s'agit de s'inspirer des pratiques innovantes, des astuces, et des bonnes idées, déjà mises en place, souvent de manière informelle par les acteurs de terrain, de les identifier, de les faire remonter, de les valoriser et de les instancier comme de possibles solutions à développer, à consolider. Pluridisciplinaire, car il s'agit de faire se croiser des compétences et des expertises diverses, des approches, et des manières de faire, à la fois dans les intervenants proposés

par Strategic Design Scenarios (design, sociologie), que dans la pluralité des acteurs présents sur le territoire (DT, éducateurs, Conseil Départemental, Juge des Enfants, familles d'accueils, mineurs, police, Education Nationale, etc.). Innovante, enfin, car à partir des outils et méthodes créatives du design, il s'agira d'imaginer des scénarios, de co-construire des solutions, de les prototyper, de les « crash-tester », de les ajuster, les modifier, les confronter aux usages, au terrain, avec des utilisateurs, des professionnels. L'idée est à la fois, de faire travailler et collaborer des acteurs, qui n'ont pas nécessairement l'habitude de collaborer dans des dispositifs outillés créatifs permettant de les faire interagir différemment. Former les professionnels à la pratique de nouveaux outils, de nouvelles méthodes pour construire des solutions afin de transformer, de manière plus pérenne, les pratiques et à termes, améliorer l'action éducative et la fluidité et cohérence de la prise en charge des mineurs.

### **Phase préparatoire – 2 sessions en 2014**



Le terrain de la recherche-action a été préparée, en amont, par un certain nombre de temps :

Une phase préparatoire en 2 sessions : une semaine en septembre 2014 (du 23 au 30 sept.) et une semaine en décembre 2014 menées conjointement par Luc-Henry Choquet, PJJ et Christophe Gouache, designer spécialisé dans l'innovation publique. La première semaine, en septembre, suivait une approche « immersive ». Rencontre des acteurs, visite du terrain, interrogation des pratiques et des modes de faire et identification de pistes de travail.

Cette première semaine a permis :

- de dresser un état des lieux de la situation du territoire d'expérimentation (identifier les personnes ressources/clé/dites « complices »)
- d'appréhender les enjeux et les difficultés auxquelles les acteurs font face
- d'identifier les premiers axes de travail ou points d'entrée possibles pour appréhender le sujet (interrogation des parties prenantes sur l'appréhension de leur travail, les réponses et solutions mises en œuvre, les axes de changement possible)
- Un workshop conclusif s'est organisé à l'occasion d'une réunion institutionnelle (AG du 30 septembre 2014) au sein de la DTPJJ afin de présenter la démarche à l'ensemble des agents de la PJJ.

La seconde semaine, en décembre 2014, a permis d'approfondir les pistes suivantes :

- La coopération entre les professionnels de la PJJ et ceux de l'éducation nationale
- La coopération entre la PJJ et la juridiction des mineurs
- La cartographie des parties prenantes du territoire qui gravitent autour des mineurs délinquants en vue d'une plus grande coordination/coopération partenariale

Voir livrets-rapports de la mission d'immersion 1 et 2 :

1e Phase de la mission d'immersion en Guadeloupe septembre 2014

2e Phase de la mission d'immersion en Guadeloupe décembre 2014

Et enfin une série d'interventions conférences :

- Le 20 novembre 2014 / Conférence sur Les aspects cliniques des troubles de l'attachement, du développement et leurs rebonds au cours de l'adolescence et leur impact sur les relations tissées par les mineurs (L. JEHEL, chef du service Psychiatrie et addictologie du CHU de la Martinique, Pr. de l'université des Antilles – Pédopsychiatre).

- 22 mai 2015 / La question du magico religieux et de sa place dans l'imaginaire (représentations et compréhension) sous la problématique du dysfonctionnement de la relation parents/enfants (la communication, les systèmes générateurs de violence, la notion de LOI).

Tous ces temps de travail ont permis de préparer le terrain pour la recherche-action.

## La démarche de recherche-action s'articule autour de trois phases de résidence :



La première correspond à la consolidation/confirmation des pistes d'amélioration et la construction de scénarios en immersion (du 9 au 13 novembre 2015). Cette phase sera clé car elle devra s'inscrire dans la continuité, la poursuite du travail déjà engagé avec les acteurs locaux en septembre et décembre 2014. Il s'agira d'assurer la cohérence, pertinence et fluidité de cette phase 1 avec les travaux précédents.

La seconde phase (18 au 22 janvier 2016), plus opérationnelle, s'attellera à la co-construction de solutions et à « la confrontation au réel » (« reality check ») de celles-ci, afin d'en vérifier la pertinence, la justesse et la qualité.

Enfin, une troisième et dernière phase (14 au 18 mars ou 21 au 25 mars 2016) sera dédiée aux ajustements des solutions et à leur ancrage dans le fonctionnement des acteurs. Il s'agira ici, notamment, d'assurer le retrait accompagné de l'équipe intervenante et l'autonomisation des acteurs locaux dans la poursuite de la démarche ou le développement/portage des solutions. L'ensemble de cette démarche sera ponctué d'aller-retour national-local, avec le comité de pilotage (national) d'une part, et le comité local in-situ (en Guadeloupe) d'autre part. Cette gouvernance à plusieurs échelles permettra d'assurer la bonne conduite du projet tout au long de la recherche-action et facilitera les ajustements, les révisions du programme, et les décisions stratégiques à prendre, le cas échéant.

Enfin, cette recherche-action est à considérer comme un objet souple, exploratoire, flexible qu'il convient d'ajuster tout au long de la démarche, mais aussi de documenter et d'analyser afin d'observer les transformations qu'elle peut apporter et les leçons que l'on peut en tirer. Celle-ci devra également, au-delà de l'intervention en Guadeloupe, être un sujet de réflexion pour imaginer de nouveaux modes de faire pour le Ministère en lui-même, notamment dans l'interaction qu'il peut avoir, animer, générer avec ses services déconcentrés, et dans son rôle à jouer en tant que « fonction innovation » pour la justice des mineurs.

# Jour 1 – 9 novembre

## Lancement de la résidence

La première semaine de recherche-action débutait ce matin à la Direction Territoriale de la PJJ à Pointe-à-Pitre. Une première semaine un peu atypique, d'une part parce qu'elle vient après une phase préparatoire conséquente en septembre 2014 et décembre 2014 et, d'autre part parce qu'elle coïncide avec la visite en Guadeloupe d'Aurélien Varnoux, pédopsychiatre et Conseiller Technique de la Direction Inter-régionale, qui présente le plan PJJ Promotrice de Santé.

Cette journée fut donc, pour François Jégou, Directeur du labo d'innovation publique Strategic Design Scenarios (SDS) chargé de mener la recherche action et Aurélien Varnoux la première rencontre avec les directeurs de services et d'établissements du secteur associatif habilité et du secteur public ainsi que les chefs de services et responsables d'unité.

Christophe Gouache, ayant mené les sessions préparatoires de 2014, accompagnait SDS dans cette semaine pour relancer la démarche et renouer avec les acteurs déjà mobilisés l'année dernière. Deux points au programme: la présentation par le Dr Varnoux du plan d'action: 'PJJ promotrice de Santé', et la présentation de la Résidence par François Jégou et Christophe Gouache.



Les 5 axes de la PJJ Promotrice de Santé, présenté par Aurélien Varnoux sont les suivants :

1. Mettre en place des politiques positives pour la santé

2. Créer des environnements favorables
3. Favoriser la participation de la population
4. Développer des aptitudes individuelles
5. Optimiser le recours aux soins et à la prévention.

La PJJ Promotrice de Santé est en écho et cohérence avec les travaux de la recherche-action. En effet, ses 5 axes peuvent se retrouver (sous d'autres formulations et à différents niveaux) dans certaines pistes de travail de la recherche-action.



La démarche de résidence a été présentée ensuite en deux temps. Le premier temps, animé par Christophe Gouache, visait à partager les apprentissages de la phase préparatoire (sept. et déc. 2014) ainsi que les pistes de travail qui avaient été identifiées alors. Ensuite, François Jégou a présenté le format de la recherche-action et l'approche utilisée dans ce type d'intervention. 3 semaines réparties sur 6 mois. La première semaine est dédiée à l'identification collective de chantiers d'innovation, de points d'entrée transformateurs. La seconde est dédiée à l'expérimentation, au prototypage et au test d'un certain nombre de solutions. La dernière semaine est dédiée à l'analyse des expérimentations, au peaufinage et réajustement des solutions et à l'inscription des résultats de la recherche-action chez les différents acteurs du territoire. Ces 3 semaines sur place sont entrecoupées de temps de travail par les équipes locales (ateliers, tests, etc.).



La réunion de ce lundi matin a confirmé l'implication des Directeurs d'unités et responsables ainsi que les pistes de travail identifiées lors de la phase préparatoire. Cependant, dans le cadre limité de l'intervention de la résidence, tous les chantiers ne peuvent être menés simultanément. Il faut donc pouvoir convenir d'une sélection de ce qui pourra être « atteignable par la recherche-action ». Parmi les éléments discutés on retiendra en particulier : la collaboration pluri-professionnelle territoriale (imaginée sous la forme d'une « commission d'anticipations des parcours »), la santé mentale et physique des jeunes (ateliers d'estime de soi, observance des soins, etc.), la santé mentale et physique des professionnels avec un dispositif de régénération/répit pour les agents en difficulté et/ou fragilisés (analyse des pratiques, repenser la place de l'émotionnel au travail, reprise progressive, adaptation du poste, collectif de travail...), amplifier la posture éducative où le jeune est considéré comme sujet acteur de son parcours (composer avec le mineur, « empowerment »), l'accueil du jeune en termes matériel/infrastructurel (hébergement co-produit/co-géré), les outils d'articulation du parcours (dossier et personne référence), valorisation des accomplissements et réussites du jeune (livrets de compétence, raconter son histoire, etc.).

Dans l'après-midi, une séance de travail était organisée par Aurélien Varnoux avec des éducateurs et psychologues pour approfondir la question de la promotion de la santé dans l'action éducative PJJ. L'enjeu principal était notamment d'échanger sur ce qui « relève de l'action éducative PJJ » et ce qui relève d'autres acteurs (médecin, dentiste, pédo-psy, etc.). En effet, trop souvent, la santé est perçue comme « ne relevant pas de mes compétences et de mon rôle d'éducateur ». Or elle est justement « l'affaire de tous ». Même si l'éducateur ne délivre pas de soins médicaux, il est un acteur clé de la santé du jeune, notamment quand cette santé ne s'entend pas uniquement d'un point de vue thérapeutique mais bien, plus largement (Charte d'Ottawa), comme étant un « processus qui évolue tout au long de la vie de l'individu et lui permet de construire son parcours de vie dans les meilleures conditions de bien-être possibles ». Pris sous cet angle plus global, la santé rentre totalement en résonance avec les valeurs et rôles de la PJJ.



## Jour 2 – 10 novembre

# Rencontre avec le procureur de Pointe-à-Pitre, Rendez-vous au Centre Pénitentiaire de Baie Mahault, et atelier sur les Risques psychosociaux

### MARDI MATIN - RENCONTRE AVEC LE PROCUREUR DE POINTE À PITRE

Nous rencontrons ce matin Mr Bonhomme, Procureur de la Justice à Pointe-à-Pitre qui vient de prendre ses fonctions. L'objet de la rencontre est donc à la fois de l'informer de la démarche de recherche-action et de recueillir ses attentes à l'égard de la démarche.

La phase préparatoire a donc été présentée ainsi que les pistes de travail qui en avait émergé. Une version papier de la cartographie, dans sa version alpha (version de travail) a également été présentée et donné à Mr Bonhomme.

Mr le Procureur a montré un intérêt particulier pour le travail d'intensification de la mise en relation de l'éco-système des acteurs.



Comme Mr Bonhomme est arrivé récemment en Guadeloupe, nous avons pu avoir un échange sur la compréhension des facteurs (spécifiques aux Antilles) jouant un rôle dans la délinquance des mineurs en Guadeloupe. Pour Mr le Procureur le territoire est confronté à une violence énorme et qui de surcroît surgit très vite. Cette violence est très spécifique. Liée à la consommation forte de drogues et d'alcool dont le prix est extrêmement bas. Comment faire évoluer les choses qui semblent fortement ancrées dans la culture? Plus de campagne de sensibilisation? Intensifier les liens avec l'éducation et la prévention? Des recherches plus fondamentale, de sociologie en amont ont été menées pour mieux comprendre les mécanismes en actions. Une traduction de ces recherches en action est encore à faire pour inventer comment transformer ou faire évoluer les modalités de fonctionnement et de collaboration des institutions.

Un travail avait été mené sur cette question des facteurs, en septembre 2014 lors de la première session avec Luc-Henry Choquet et Christophe Gouache (voir La liste des facteurs présentée dans le Livret de la phase d'immersion de Sept. 2014). La recherche-action se propose comme un des possibles outils de transformation d'un travail de recherche plus théorique en une série de projets et d'innovations sur le terrain.

En parallèle des facteurs de la violence des délinquants mineurs en Guadeloupe, un travail de profondeur est à engager pour transformer ou faire évoluer les modalités de fonctionnement et de collaboration des institutions. Sur ce point, nous avons d'ailleurs appris qu'une Maison de la Justice et du Droit allait bientôt voir le jour aux Abîmes. Celle-ci aura pour fonction d'accueillir et renseigner les usagers et en particulier « d'assurer une présence judiciaire de proximité, de concourir à la prévention de la délinquance et à l'aide aux victimes, de garantir aux citoyens un accès au droit, et de favoriser les modes alternatifs de règlement des litiges du quotidien ». La MJD accueillera notamment une permanence de la PJJ.

Mr le Procureur a souligné son intérêt pour la démarche de recherche-action et a confirmé sa volonté d'y participer, notamment en semaine 3 de résidence, accompagné, si possible, du Juge des enfants.

## RENCONTRE AVEC LE DIRECTEUR ADJOINT DU CP DE BAIE MAHAULT

En fin de matinée, nous partons en direction du Centre pénitentiaire de Baie Mahault pour rencontrer Pascal Dupire, nouveau Directeur Adjoint arrivé la semaine précédente. Nouvelle présentation des phases préparatoires de la recherche-action et discussion des 11 pistes qui en ont émergé. Pascal Dupire nous signifie ses premières impressions: la violence accrue sur le territoire; les phénomènes de gang en prison; le surnombre de détenus dans le centre de Baie Mahault; la zone d'accueil transformée en "quartier mineurs"; etc. Nous amenons la conversation sur la question de l'accueil des jeunes en détention soulevée durant la phase de préparation et de la manière dont cet accueil s'inscrit dans le sens d'une décision de mise en détention d'un mineur. Pour instancier l'échange sur un objet concret, nous évoquons le Livret d'Accueil en Détention, sorte de mode d'emploi d'une centaine de pages remis à chaque détenu pour faciliter son insertion dans le milieu carcéral.



Ce guide, au-delà de sa valeur intrinsèque est un élément symptomatique pour interroger l'accueil des mineurs: élaboré à l'échelle nationale il est peu représentatif de la situation en Guadeloupe; il prend la forme d'un livre pour

s'adresser à des jeunes en profonde rupture avec l'éducation scolaire; enfin et surtout sa complétude sous-entend un accueil pour un séjour de longue durée alors qu'on cherche à limiter le temps de passage en détention des mineurs.

Pascal Dupire nous fait part de son expérience en la matière dans son précédent poste à Nice. Il avait alors accompagné la réalisation d'un dessin animé d'accueil diffusé sur le canal de vidéo interne et en particulier lors des temps d'attente des nouveaux entrants. Ce dessin animé avait été réalisé avec le concours de détenus et sans paroles pour éviter les problèmes de langue.



Cet exemple, bien qu'encore perfectible, conforte l'idée de réinventer cet outil d'accueil comme moyen d'interroger collectivement la posture de la détention face aux mineurs.

Nous convenons de rédiger en fin de première semaine une fiche d'expérimentation afin de mobiliser un petit groupe de travail – gardiens, intervenant pédagogiques; responsables d'établissement; PJJ – afin d'envisager les meilleures modalités de conception collaborative avec si possible quelques mineurs détenus, d'outils et modalités d'accueil en détention innovants.

## MARDI APRÈS-MIDI - GROUPE DE TRAVAIL RISQUES PSYCHOSOCIAUX

L'après-midi est dédiée à un groupe de travail sur les risques psychosociaux au travail et en particulier : la qualité de vie au travail et l'accompagnement des équipes et des cadres.

Maud Guivarch, DTPJJ rappelle les prérequis de la réunion: le constat d'un d'essoufflement des agents éducateurs de la PJJ Guadeloupe avec un chiffre significatif de 40% d'agents absents (en arrêt de travail, accidents, arrêts maladie), d'où ce groupe de travail sur les risques psychosociaux.

Autour de la table: Jocelyne Ramon, Conseillère Technique Prévention des Risques Psycho-Sociaux PJJ; Geneviève Jannin-Mildieu, Conseillère Technique Information Santé Infirmière, PJJ; Annick Axis, Chargée d'étude à la Protection de l'Enfance; Serge Daniel Fiolet, Direction de l'Enfance et de la Formation de la Jeunesse (DEFJ) ainsi que Maud Guivarch, Aurélien Varnoux, François Jégou et Christophe Gouache.

Après la projection de quelques éléments d'introduction sur le plan d'action 'PJJ promotrice de santé' par le Dr Aurélien Varnoux la discussion s'ouvre sur le *burn-out*, l'essoufflement omniprésent, l'épuisement des professionnels constatés au-delà de la PJJ, comme phénomène de société. Ce matin, Pascal Depire constatait la même situation parmi le personnel du Centre Pénitencier. Le Dr Varnoux recentre la discussion sur la question posée: quels sont les risques auxquels s'expose le professionnel de la PJJ ? Maud Guivarch rapporte les paroles d'un agent: *"...j'ai senti que c'était le gamin ou moi. Je ne peux plus. Je préfère m'arrêter. J'étais prêt à passer à l'acte et moi-même agresser le jeune..."*



Comment assurer l'action éducative quand un agent est dans une situation de « fragilité, de démotivation voire de peur » ? Comment identifier les prémices de l'épuisement professionnel d'un agent ?

Les situations de violence sont multiples et complexes, elles peuvent être, par exemple, très subite (violence « spontanée »), ou au contraire, accumulée/empilée où on « ne peut plus... », « on ne se sent plus capable ».

Au-delà du rapport direct au jeune, l'institution elle-même génère de la violence par la pression qu'elle met sur ses agents. Comment puis-je me démarquer du cadre institutionnel pour me démarquer du fonctionnement institutionnel ? Les professionnels peuvent parfois être dans une forme de marasme ou de situation désabusé où ils ne s'opposent plus à cette violence institutionnelle. Comment, par exemple, prendre la parole face à la hiérarchie ? La situation insulaire rend les choses encore plus complexe en limitant la mobilité des personnes et leur capacité à changer de poste. En quoi consisterait un temps de régénération, de répit pour les agents ?

Serge Daniel Fiolet rapporte les propos récent d'une collègue de bureau qui était conviée pour une réunion dans un groupe de travail : « ...je ne suis pas à ma place dans cette réunion à l'extérieur, mais cela me sort de mon quotidien... » comme un bon exemple de bulle de répit, qui permet de sortir de l'espace de travail, de changer de contexte même pour un temps court et qui « permet de s'aérer ». Jocelyne Ramon souligne la formation continue au-delà des modifications de carrière comme moment de pause, comme occasion réflexive. Geneviève Jannin-Mildieu rapporte l'intérêt de l'analyse des pratiques à condition que le cadre de confidentialité, de protection des professionnels qui s'exposent dans cette pratique soit bien respecté.

Qu'est ce qu'il y a entre la pratique quotidienne, régulière, du type 'analyse des pratiques' ou 'supervision' et la mesure extrême de débrayage, de temps de pause, d'arrêt maladie? Qu'est ce qu'il y a comme moyen terme à convoquer avant l'accident?

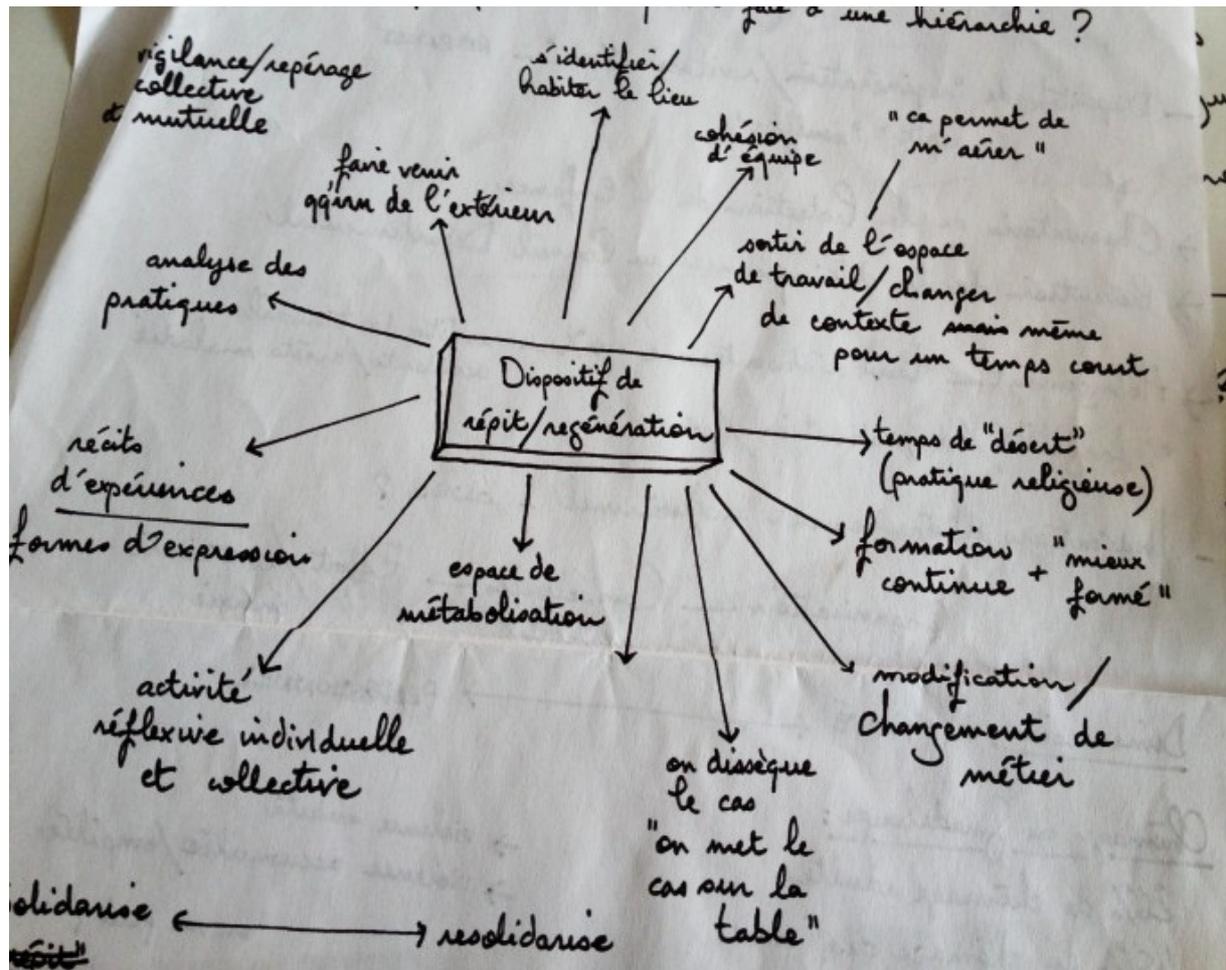
Pour Serge Daniel Fiolet, cela rappelle le « temps de désert » chez les religieux qui s'isolent pour un temps d'introspection. Ou à l'inverse comme le proposait Catherine Jakubiec lors de l'atelier du lundi matin: « ...plus qu'un moment de répit, comment est-ce que l'on convoque l'équipe, la bienveillance des collègues, on ressoude le collectif autour de soi... ». Le retrait ou répit/régénération semble posséder une tension entre une tendance à la désolidarisation temporaire – je me repli, me retire (avec moi-même) pour faire le point – ou à l'inverse un mécanisme de re-solidarisation immédiate – on se ressoude, se rassemble tout de suite –. Bien entendu, il ne s'agit pas ici de trancher en faveur d'une quelconque approche car toutes deux semblent répondre à des besoins et des cas particuliers mais de les discuter comme étant différents « protocoles de gestion » des incidents qu'il convient d'envisager/explorer.

« Un acte de violence qui n'est pas rediscuté, dont on ne fait rien, c'est insupportable ». Il faut pouvoir « mettre le cas sur la table ». Un tel exemple est partagé par un participant : « le professionnel est en arrêt, le jeune est renvoyé, l'équipe reprend le travail comme si de rien n'était ».

« On peut aussi faire venir quelqu'un de l'extérieur ». « On peut partager nos expériences, nos récits » pour exprimer nos difficultés mais aussi se rendre compte qu'en fin de compte « je ne suis pas tout seul à avoir vécue cette

situation » (ce qui conforte l'atelier pilote de partage de récits inspirants réalisé avec succès en sept. 2014 avec un groupe d'éducateurs à la DT).

Enfin, on discute définitions: qu'est ce que la supervision, qu'est-ce que l'analyse des pratiques ? On questionne les modes de faire : l'encadrement (hiérarchie) doit-il être présent dans une analyse des pratiques ? La médiation par un tiers est nécessaire mais ne doit pas venir en surplomb. La posture réflexive des équipes doit s'inscrire dans leur quotidien, etc.



## Jour 2 – 10 novembre

# Visite du Centre Educatif Fermé de Port-Louis

En fin d'après-midi, nous sommes partis en direction de Port-Louis pour visiter le Centre Éducatif Fermé. Nous avons été accueilli par Djamel Aouameur (Directeur) et son équipe, notamment Denis François et Frémi César (Chefs de service).

Le CEF est au milieu de la campagne, dans un hameau de maisons. Nous arrivons et le portail électrique du parking s'ouvre. Nous nous trouvons devant un bâtiment très coloré et fraîchement rénové. « La première chose qu'on a fait dans la réhabilitation c'est de faire tomber tous les signes carcéraux que l'équipe précédente avait ajouté et ajouté et qui en faisait une prison... »

Effectivement, le bâtiment, bien que « fermé », ressemble assez peu à une prison. Pas de grands murs d'enceintes, pas de hermes ou barbelés, pas de miradors. L'enceinte est fermée de murs et de grillages mais restent à des hauteurs franchissables (environ 2m). Nous passons un sas d'entrée qui donne sur l'accueil du CEF et sommes accueillis par Djamel, Directeur de l'établissement, ainsi que ses deux Chefs de service.



Le CEF de Port-Louis, créé en 2007, puis fermé en 2012 en raison de dysfonctionnements graves, a rouvert ses portes en 2014 avec une nouvelle équipe (Groupe SOS) et une réhabilitation générale de la structure.

Il accueille 12 garçons mineurs délinquants multirécidivistes et multirécidivistes, âgés de 15 à 18 ans, pour une durée de six mois (renouvelable une fois). Ces jeunes sont tous issus de l'Arc Antilles-Guyane.

La prise en charge s'articule autour de 3 pôles : pôle éducatif, pôle pédagogique et pôle santé.

L'équipe du CEF est composée d'une vingtaine de personnes qui sont : 1 directeur, 1 secrétaire de direction, 2 chefs de service, 8 éducateurs, 2 moniteurs éducateurs, 1 maîtresse de maison, 4 surveillants de nuit, 2 cuisiniers, 1 ouvrier d'entretien, 1 éducateur scolaire, 1 éducateur sportif, 1 psychologue, 1 psychiatre à mi-temps, 1 infirmier à mi-temps et 1 professeur des écoles mis à disposition par l'Éducation nationale.

Au-delà de la visite de la structure, du contact avec les jeunes, d'une meilleure compréhension de leur milieu de vie et de leurs activités quotidiennes au CEF, ce qui nous frappe c'est la grande cohérence avec laquelle nos trois interlocuteurs décrivent leur métier. Nous reproduisons ici une sélection de citations qui nous semble à la fois emblématique et inspirant de la bonne posture à adopter avec les jeunes en question.

### **À propos de l'exercice du métier d'éducateur :**

"...il ne faut pas faire du social si tu n'es pas ouvert sur les autres..."

"...on rentre dans ce secteur en rêveur, en idéaliste qui va changer le monde. La formation d'éducateur ne requestionne pas assez cette posture..."

"...les éducateurs pourraient être mille fois mieux formés mais c'est aussi la responsabilité des étudiants qui n'investissent pas assez leur formation..."

"... on a commencé à travailler pendant un mois avant l'arrivée des jeunes au CEF, pour créer l'équipe, se préparer..."

"...en tant qu'éducateur tu passes ton temps à expérimenter: ce qui marche tu gardes, ce qui ne marche pas tu laisses..."

## **À propos de la gestion de la relation aux jeunes:**

"...ce sont des jeunes incapables de se fixer leur propre cadre..."

"...ils ont du mal à gérer leur existence: la dynamique du travail, faire des efforts..."

"...on les engage dans un rythme: 6h debout, 21h couchés ..."

"...ils sont spécialistes de l'adaptation. Il faut constamment rappeler les contraintes..."

"...tu les laisses tous seuls 10 minutes, et c'est la dérive..."

"...en tant qu'éducateur tu assumes une présence sur le terrain: ils n'ont pas le champ libre. Il est occupé..."

"...tu dois avoir conscience que tu incarnes l'autorité..."

"...ce qui est déterminant c'est qu'un cadre soit posé..."

"...tu dis toujours ce que tu fais et tu fais tout ce que tu dis..."

"...avec les jeunes il faut être clair, il faut qu'ils aient l'intime conviction quand ils te regardent que tu peux aller jusqu'au bout de la sanction..."

"...ce sont des gamins fragiles..."

"...s'il y a des armes qui apparaissent [chez les jeunes] c'est que l'équipe d'éducateurs n'est pas capable d'assurer un sentiment de sécurité ..."

"...on a la chance de pouvoir travailler avec eux pendant 6 mois, il ne faut rien perdre de cette opportunité..."

"...tous les incidents sont des chances de développer l'éducation..."

"...pour entrer en contact avec le jeune, tu prends la porte qu'il veut bien te donner..."

## **À propos de la gestion du centre d'accueil avec l'extérieur:**

"...avec les voisins, c'est pas toujours simple. Il y'a de la crainte. On a d'ailleurs embauché une voisine qui travaille comme cuisinière remplaçante, aussi pour démystifier les peurs..."

"...pourquoi la Ministre est venue inaugurer le CEF ? Elle faisait un tour dans les Antilles alors on l'a invité, et elle a accepté..."



“...l'inauguration avec Mme Taubira, c'est les gamins qui l'ont organisé en repeignant les murs, et en faisant une répétition de la visite la veille...”

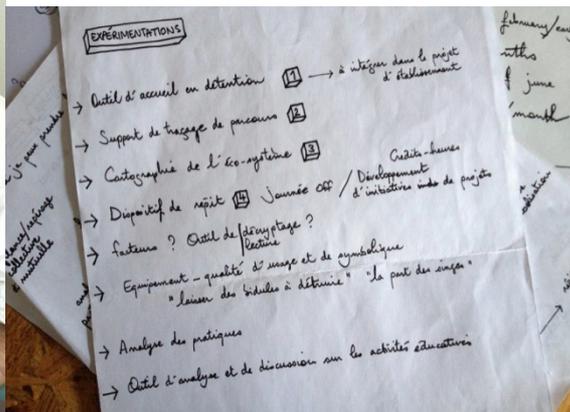


# Jour 3 – 11 novembre

## Jour férié de travail

Le 11 novembre, jour férié au milieu de la première semaine, a été l'occasion pour faire le point sur les deux premiers jours de la recherche-action et la programmation des deux jours restants.

Plusieurs des 11 premières pistes dégagées en décembre 2014 ont été rediscutées avec les acteurs. Des expérimentations se dessinent. Elles sont détaillées à la suite de cet article et feront l'objet chacune d'une 'fiche expérimentation' qui permettra d'ici la semaine 2 d'informer les acteurs, de mobiliser des participants et d'obtenir les validations nécessaires. Chaque fiche s'articulera en 3 parties: titre de l'expérimentation, le pourquoi (en quoi est-elle intéressante/nécessaire ?), et les modalités d'expérimentations (comment on teste l'idée ?).



## Jour 4 – 12 novembre

# Rencontre avec le Procureur de Basse-Terre

### JEUDI MATIN - RENCONTRE AVEC LE PROCUREUR DE BASSE-TERRE

Nous avons rencontré mardi matin Mr le Procureur de Pointe-à-Pitre. Ce matin la journée commence tôt pour nous rendre à Basse-terre pour rencontrer Mr Finielz, Procureur de Basse-terre. Mr Finielz n'avait pas pu participer aux premières phases de la recherche action. Nous commençons donc par une présentation récapitulative en particulier des pistes dégagées fin 2014.

Sur le premier point, la cartographie des acteurs, la réaction de Mr le Procureur est immédiate: il manque sur la carte les Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Les CLSPD sont une instance clé de rencontre entre les acteurs locaux. *« Ce dont j'ai besoin en tant que Procureur c'est de m'appuyer sur un maillage d'association, d'acteurs susceptibles de construire des programmes de prévention de la délinquance et de prise en charge des cas de délinquance... »*. Or l'absence des CLSPD sur notre cartographie est assez révélatrice de la situation, en effet, cette instance ne semble pas fonctionner au mieux localement en particulier parce que les élus en charge ne s'intéressent pas suffisamment à cette modalité, elle est donc très peu présente.

La carte révèle la complexité du système, des organisations et des programmes d'action. Cette complexité rend la tâche difficile aux professionnels pour intégrer l'ensemble de cet écosystème et construire des synergies.

Cette complexité est le résultat d'une sédimentation de moyens, d'initiatives, de structures, face à la gravité des problèmes de délinquance. La bonne nouvelle est donc que les forces vives ne manquent pas sur le territoire. La question est : comment réussit-on à les activer et les imbriquer de sorte de « faire système » ? L'écosystème tend à dysfonctionner ou au moins, à ne pas fonctionner de manière optimum par manque de relations, de coordination et de synergies.

Cette complexité induit indirectement aussi un problème d'accès au droit pour les citoyens quand les professionnels sont moins en capacité de les conseiller et les guider dans leur démarche.

Enfin, pour Mr Finielz, un problème d'efficience des programmes mis en place vient s'ajouter, lié à la difficulté de l'exercice dans les Antilles. La mise en œuvre des politiques publiques est plus difficile qu'en Métropole.

La question de la fluidité du parcours et du suivi du dossier n'apparaît pas, pour Mr Finielz, comme un défi pour les mineurs de Guadeloupe sur une île où les acteurs sont tout de même en relation. En revanche, pour des mineurs pris en charge à St Martin, une île à 250 km de la Guadeloupe, la situation est différente.

Pour pouvoir fonctionner entre St Martin et la Guadeloupe le Procureur de Basse-Terre a monté, en partenariat avec le tribunal d'instance de Saint-Martin une plateforme partagée de documents. Cette plateforme permet aux autorités judiciaires de Basse-Terre comme celle de Saint Martin d'accéder aux Dossiers Uniques de Personnalités (DUP) de mineurs de St Martin, de les mettre à jour à distance et de les consulter en direct. Elle fonctionne comme un Google drive ou une Dropbox, sécurisée.



La plateforme permet de gagner en réactivité et en efficacité. Comment pourrait-on imaginer un élargissement de cette solution ? Comment pourrait-

elle être étendue à d'autres tribunaux, institutions judiciaires ? Comment pourrait-elle être accessible à d'autres partenaires, comme la PJJ par exemple ?

Un atelier en semaine 2 pourrait prendre cette initiative comme exemple et explorer quels pourraient être les usages d'une extension de cette initiative de « DCPC partagé » et comment pourrait-on les tester/simuler (en particulier en regard de ce qui est inscrit dans la loi, des acteurs de la sécurité informatique, etc.) ?

Le DCPC est prévu par la loi. On pourrait ajouter des éléments qui auraient une diffusion plus large (décision du Juge des enfants). De même, on pourrait imaginer également élargir l'accès au DCPC à des personnes clés avec des droits restreints et personnalisés de lecture et de consultation.

C'est une expérimentation qui doit être validée par l'administration centrale mais elle va dans le sens d'une « dématérialisation » qui permet d'alléger et fluidifier les procédures.

## **Jour 4 – 12 novembre**

# **Atelier d'échanges sur la Violence des mineurs et de co-construction de solutions**

### **JEUDI APRÈS-MIDI - ATELIER DE TRAVAIL SUR LA VIOLENCE DES MINEURS**

Cet après-midi, réunion « réseau d'acteurs » invités à venir travailler sur le repérage des passages à l'acte violent, l'anticipation, la formalisation des connaissances dans la rédaction de protocole d'intervention, etc. Dans une seconde partie l'atelier vise à imaginer ce qui pourrait être, dans la recherche-action, susceptible d'être maqueté et expérimenté lors des prochaines semaines de résidence.

Les 18 participants, très divers, sont réunis en fish bowl. Le Dr Khalil, responsable du pôle de pédopsychiatrie est assis au centre pour lancer le débat.



Nous reproduisons ici les principaux points d'échange avec une sélection de citations:

Pourquoi l'adolescence est-elle une période difficile?

L'adolescence est une période de révolte, de volonté de grandir, de s'émanciper mais en même temps de crainte des responsabilités et des soucis du monde des adultes. Même s'il ne l'exprime pas toujours, l'ado est dans une permanente ambivalence entre « la peur de perdre un environnement bienveillant [d'enfance] » et la « volonté de grandir [devenir adulte] sur lequel vient parfois s'ajouter des facteurs familiaux, éducatifs, économique et sociaux.

Pourquoi avons-nous l'impression que cette violence des ados est plus forte aujourd'hui qu'hier?

*"...une banalisation des jeunes alcoolisés, de la drogue,..."*

*"...Il y'a toujours eu de la violence et de la bagarre, mais on ne se bat plus à mains nues or ça change les effets... ça se termine en fait divers..."*

*"...une escalade des armes, parce qu'il faut s'armer pour ne pas se faire tuer..."*

*"...l'effet de groupe amplifie les comportements..."*

*"...l'impact des nouveaux médias multiplie les faits divers, les versions, les interprétations à l'infinie..."*

*"...les nouveaux supports [réseaux sociaux] modifient les comportements, avec une violence ou des actes qui sont mis en scène (filmées, publiées, etc.)..."*

*"...la violence a évolué en même temps que la société, c'est à dire rapidement..."*



Qu'est ce qui a changé dans le rapport parents-enfants?

*"...on vivait dans la cour, l'habitat a changé et les jeunes sont sortis du contrôle social que cette cour apportait..."*

*"...forte pression de la société de consommation: il faut avoir Canalsat et un smartphone pour exister..."*

*"...les jeunes se renferment sur eux, je mets mon casque, je m'enferme dans ma chambre..."*

*"...l'émission quotidienne d'Antenne 2: "Parents mode d'emploi" montrent des parents quelque peu bêtifiés qui semblent plus ado que leurs enfants... Ce processus certes humoristique a dramatiquement envahis toutes les couches de la société..."*

*"...je veux bien changer mais il faut que ma mère prenne ses responsabilités: elle m'a inscrit au rugby mais elle ne trouve jamais le temps de m'y emmener..."*

*"...tu veux que je te parle mais dès que je veux parler tu me cries dessus alors à quoi ça sert..."*

*"...beaucoup de parents ne se font plus comprendre, ils sont tellement pressés, stressés, ils crient pour imposer..."*

*"...il faut essayer de comprendre, de décoder ce que les jeunes ont à dire..."*

*"...parler, s'entretenir avec les jeunes, faire l'effort de comprendre et de chercher à décrypter leur langage ..."*

*"...la profession de parent à décliné, le savoir faire des parents a disparu... On fait de la 'guidance parentale' c'est à dire que l'on doit (ré)apprendre aux parents à être parents..."*



*"...souvent un adolescent subissant de la maltraitance tend à reproduire toute la malveillance qu'il a subie..."*

*"...les 3 grands 'I' : Immaturité, Impulsivité et l'Intolérance à la frustration..."*

*"...ce sont des choses très complexes, il faut tout entendre, tout écouter mais on ne doit pas tout accepter..."*

*"...il y a un peu plus de maltraitance due à l'immaturité des parents..."*

*"...l'illusion des nouvelles technologies donnent l'impression aux gamins qu'ils peuvent tout savoir mieux que le professeur en allant sur Internet..."*

*"...quand les enfants tapent sur Internet 'comment bien élever ses enfants?' et trouvent des pages et des pages de conseils donnés aux parents, cela doit générer une inquiétude très forte chez les enfants..."*

*"...dans l'éducation nationale, nous voyons des enfants qui veulent faire des efforts pour changer mais leur environnement leur renvoie leur image et les décourage: "Je veux être maçon" dit un jeune. "Tu sais c'est dur!". Voici un exemple de jeune à qui on coupe l'espoir..."*

Qu'est ce qui change du côté des professionnels?

*"...la violence des jeunes est plus forte mais c'est surtout les professionnels qui semblent complètement désarmés et plus impuissants face à cette violence..."*

*"...le métier d'éducateur est très difficile. Il doit avoir l'intelligence de l'instant, dans la relation, de capacité de créer une alliance thérapeutique/médico-pédagogique, de former une équipe avec l'ado, on va faire une équipe et on va s'en sortir tous les deux..."*

*"...des professionnels qui se plaignent d'être en difficulté avec des patients alors qu'il se sont engagés dans des filières qui les destinent à la confrontation avec des patients difficiles. Ces situations sont dues en partie à l'arrivée de profils de plus en plus hybrides dans l'incapacité à prendre du recul..."*

*"... l'arrivée des psychologues a permis un meilleur niveau de compréhension mais on a perdu une culture d'éducateurs qui "éduquaient à": à des métiers (ex. maçon-éducateur), à des savoir faire (ex. prendre une vieille coque, refaire un bateau avec les jeunes et d'aller naviguer). Etre éducateur c'est bien "faire avec". Aujourd'hui les éducateurs n'ont plus de compétence propre sur laquelle s'appuyer..."*



Qu'est ce que l'on peut faire face à cette situation en tant que professionnels?

*"...trouver des référents, des espaces de supervision, un point écoute pour tous..."*

*"...avoir des échanges sur les pratiques hors cadre professionnel..."*

*"...pouvoir nommer en équipe les éléments de dysfonctionnement..."*



"...utiliser plus systématiquement des outils comme l'arbre des causes (et avant? et avant? ...)..."

"...tout faire pour comprendre, apaiser..."

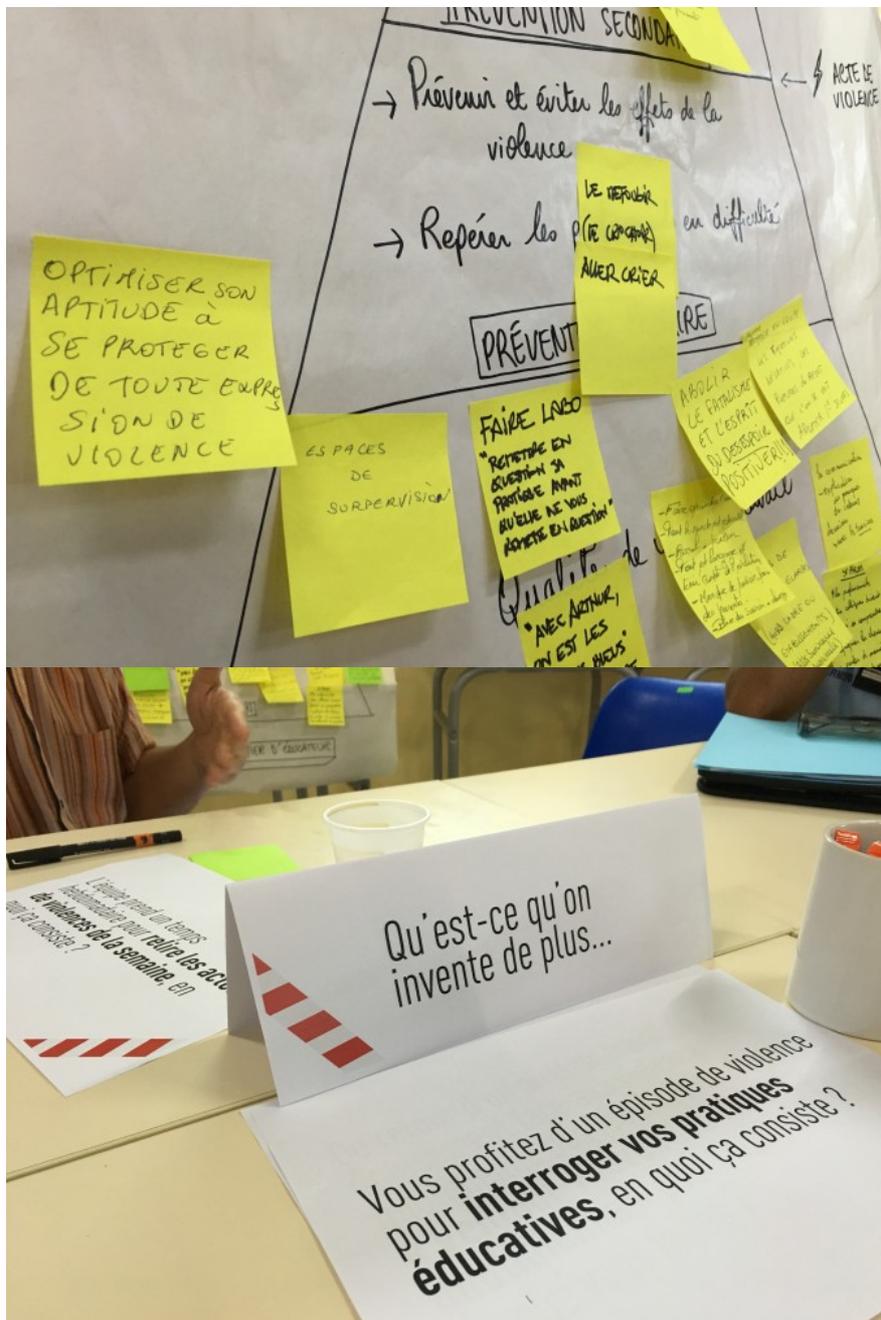
"...on doit se parler de manière bienveillante et ouverte..."

"...rencontrer d'autres cultures, d'autres personnes..."

"...la pratique du yoga, des moments de régénération..."

"...partager le savoir de gestion des conflits..."

"...on se réunit en équipe et on imagine le pire pour mieux anticiper..."

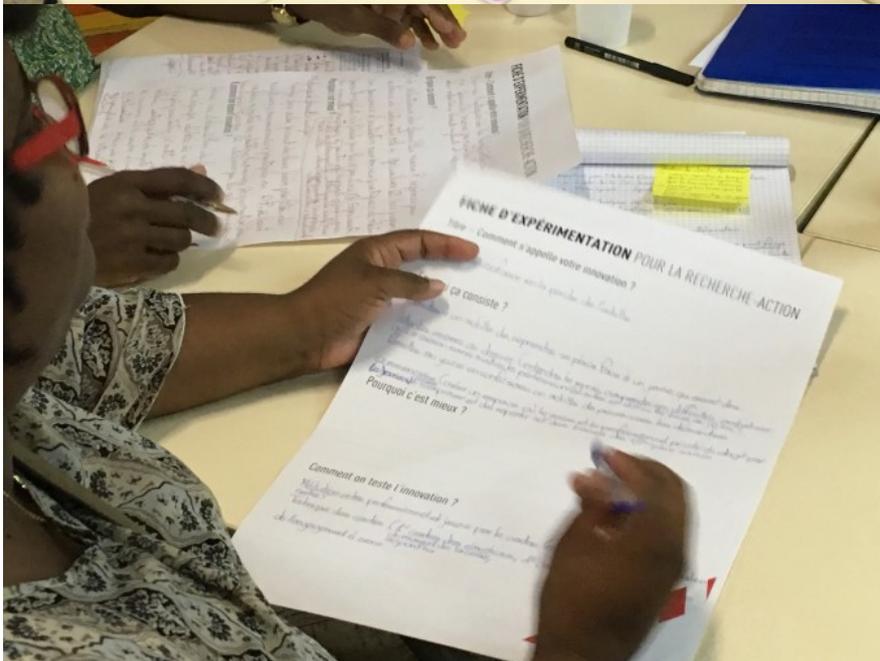


"...installation d'un espace de calme et de relaxation..."

"...un professionnel en souffrance prépare pour l'équipe une journée de régénération: ma journée pour nous! (ex. rencontrer un partenaire, faire un footing)..."

"...aménager des temps de lâcher-prise, un défouloir ...aller crier..."

"...la logique habituelle en équipe c'est de se regrouper autour du collègue en difficulté et donc souvent contre le jeune: faire un chamboule tout avec le gamin et après qu'on se soit défoulé on peut parler pour voir comment réintégrer le gamin..."



"...accepter de s'éclater pour déculpabiliser, la vie est belle au delà du soutien institutionnel..."

"...un épisode de violence comme occasion d'interroger les pratiques, d'abord individuellement et ensuite avec l'équipe..."



"...associer les jeunes à la relecture des actes de violence ...ce qu'ils ont perçu..."

Les discussions en configuration "fish bowl" (plénière) ont été suivies de travail en sous groupes pour proposer des solutions. Les résultats de cet après-midi de travail ont fait l'objet de présentation capturées en vidéo et reproduites ci-après.



Anticipation des situ...  
from Strategic Design Scen...



OKLM - Au calme  
from Strategic Design Scen...



Le Chambole-tout  
from Strategic Design Scen...



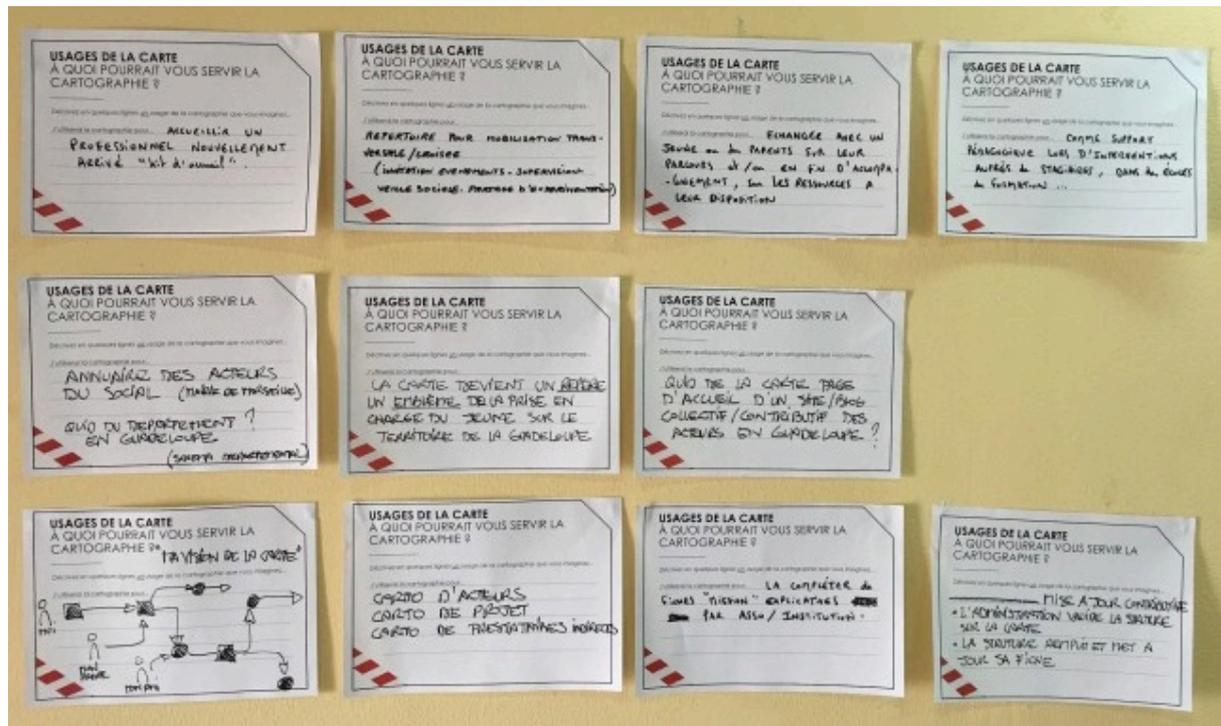
IMG\_8015  
from Strategic Design Scen...



Cadre de vie - Echan...  
from Strategic Design Scen...



acteurs ma structure ne travaille jamais, avec quels secteurs je ne collabore pas assez, etc.

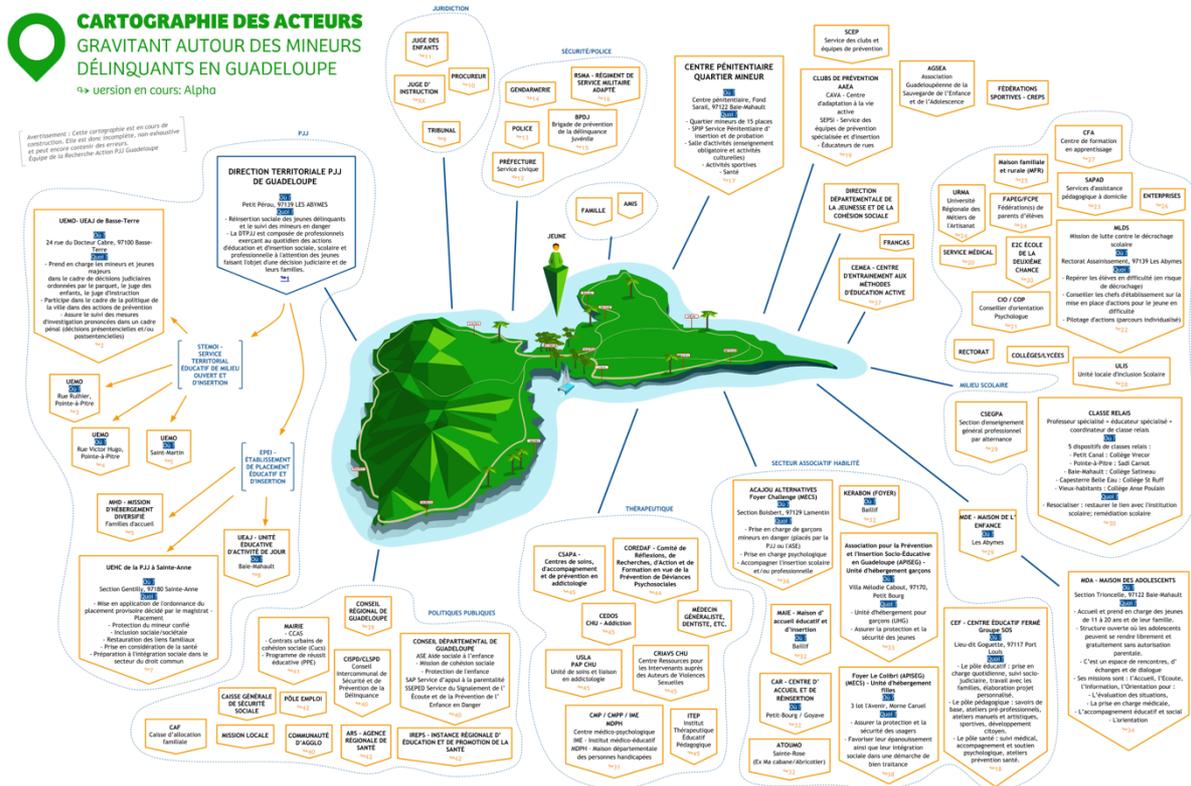


Parmi ses multiples usages, la carte peut servir :

- comme kit d'accueil pour un nouveau professionnel arrivant dans une structure/institution ou nouveau sur le territoire, elle permet en effet d'avoir un aperçu général et détaillé des acteurs guadeloupéens
- comme outil de démarrage d'un nouveau projet et de constitution du réseau de parties prenantes sur lesquelles il pourra se développer ou s'appuyer
- comme moyen d'identifier les manques à combler de collaboration entre certaines structures
- comme outil de contact mis à jour en continu par tout le monde (carte collaborative)
- comme support pédagogique/explicatif pour les étudiants, les stagiaires, les interventions dans les écoles, c'est un schéma de l'écosystème local
- comme support pour donner de la visibilité à la mission et aux actions de chaque acteur « qui fait quoi précisément »

- comme portail pour accéder aux sites des différents partenaires
- permettre à chaque acteur de l'écosystème d'informer les autres acteurs de changements ayant eu lieu dans son secteur
- permettre aux jeunes d'expliquer leur parcours institutionnel
- permettre aux professionnels de rentrer en contact avec les acteurs qui ont eu des interactions avec le jeune

Grace à cette séance, la cartographie a encore pu être complétée et largement révisée/rectifiée. À la suite de l'atelier, une version en ligne a été élaborée (voir image ci-dessous). Celle-ci (version bêta) sera distribuée et envoyée à tous les acteurs qui y figurent (soit avec le lien en ligne, soit en version papier).



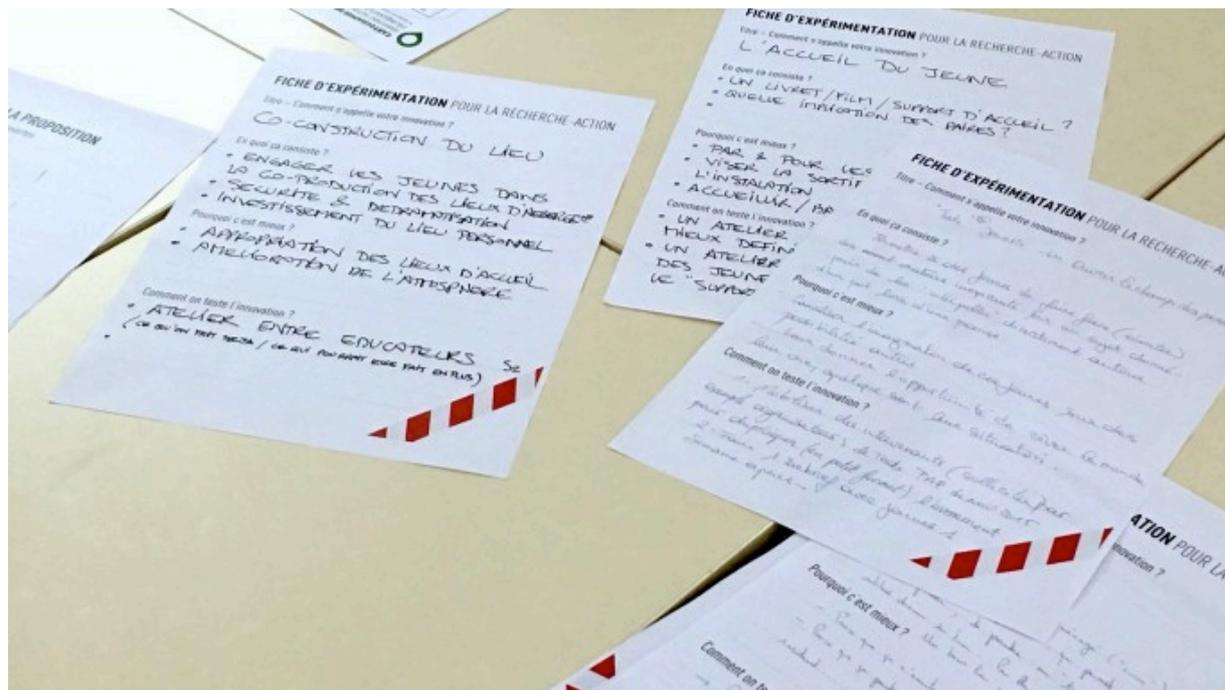
Elle sera complétée, par la suite, d'un annuaire avec les informations de contacts des différentes structures, personnes, etc., via un tableur excel en ligne et partagé.

## Jour 5 – 13 novembre

# Construction de fiches d'expérimentations

### FICHES EXPÉRIMENTATIONS

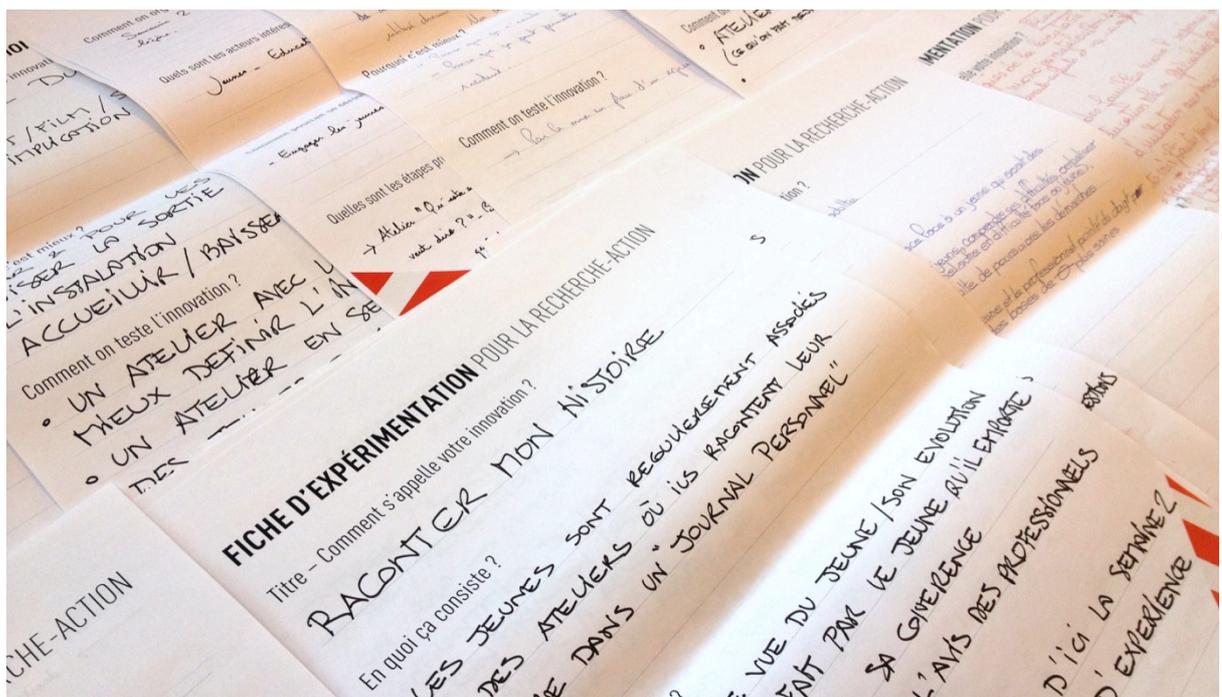
La session de l'après-midi a permis la consolidation des expérimentations imaginées le jeudi après-midi.

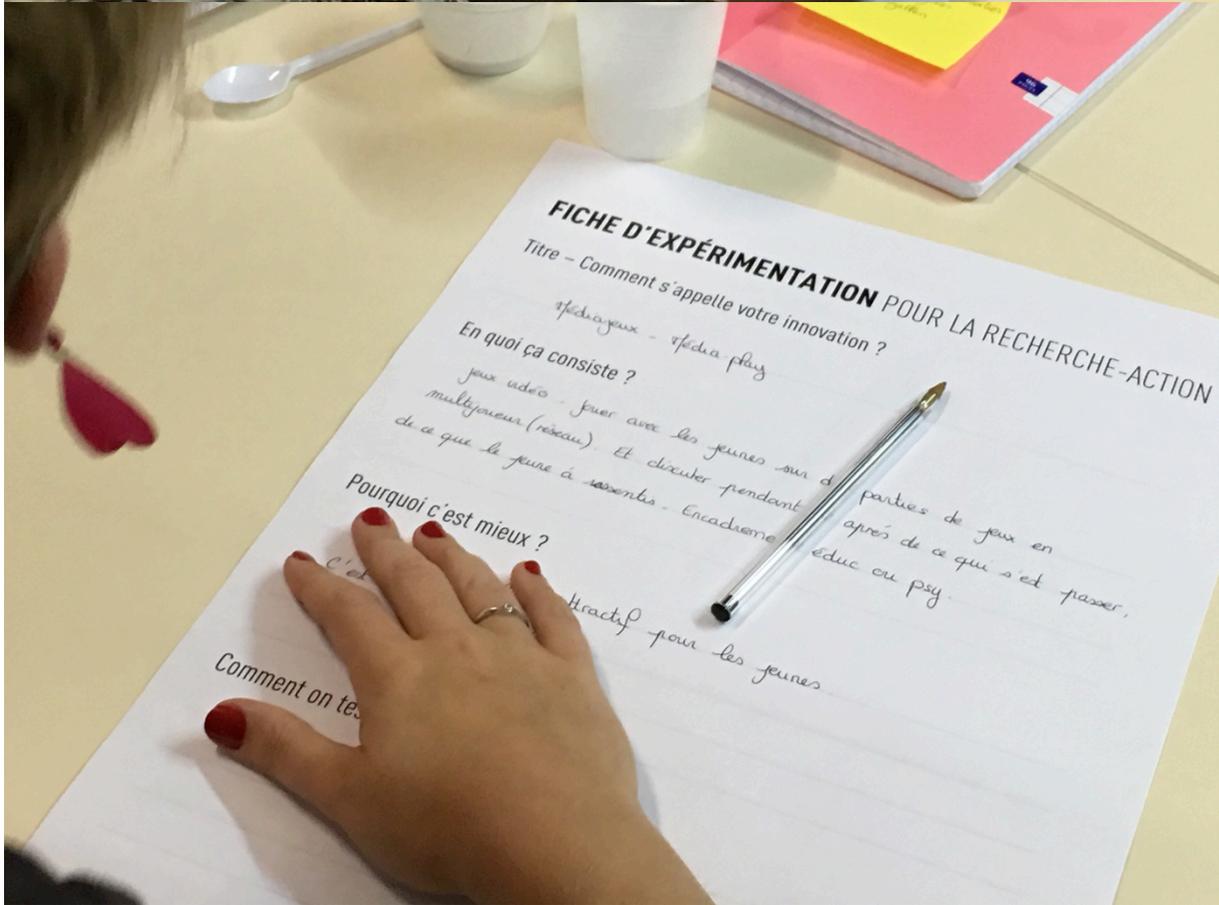
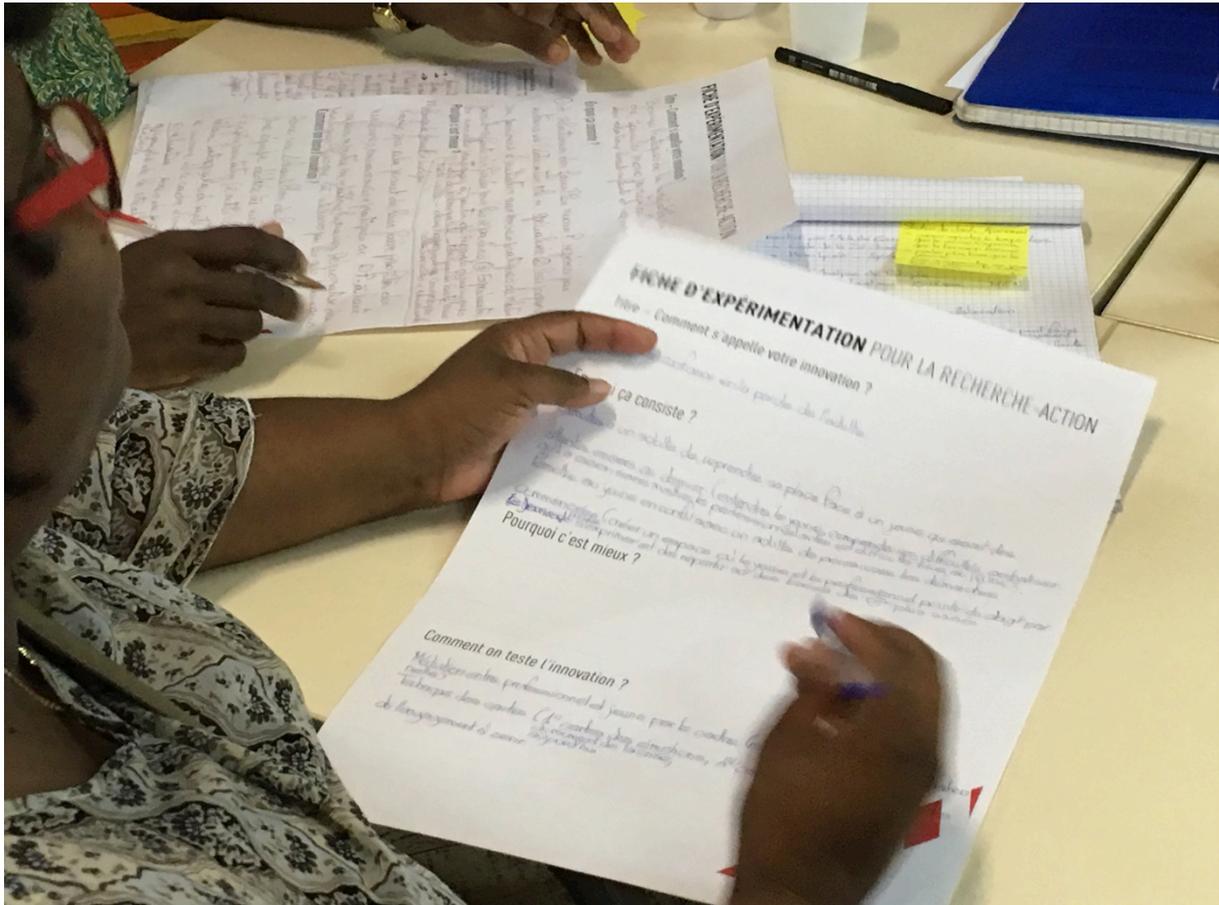


L'atelier a permis de consolider une liste de 16 expérimentations, plus ou moins développées selon les cas.

1. Outil d'accueil du mineur en détention spécifique à la Guadeloupe
2. "Raconter mon parcours", traçage de parcours, récit de vécu du jeune par lui-même
3. Cartographie de l'écosystème d'acteurs gravitant autour des mineurs délinquants en Guadeloupe
4. Dossier du jeune en ligne
5. Espace collectif co-construit – source de bien-être pour les jeunes et les professionnels

6. Espace individuel conçu pour simplifier l'appropriation par le jeune
7. TEDx – micro-conférences inspirantes pour ouvrir le champ des possibles
8. Scénarios catastrophes – anticipation des situations de crises/risques
9. Échanges de professionnels entre structures
10. Temps d'expression et d'échanges entre professionnels
11. Débrief-débrief
12. Dispositif de médiation entre le jeune et le professionnel, renouer le dialogue et la confiance
13. Accueil du jeune – bienvenue
14. Espace zen – espace de décompression « au calme »
15. Média-jeu – médiaplay, le jeu vidéo comme support d'échange et outil d'interaction
16. Bonnes pratiques éducatives pour la mono-parentalité





## REVUE DES EXPÉRIMENTATIONS

Les expérimentations présentées ci-dessous sont le résultat retranscrits des deux ateliers participatifs qui ont eu lieu le 12 et 13 novembre.

### 1. OUTIL D'ACCUEIL DU MINEUR EN DÉTENTION SPÉCIFIQUE À LA GUADELOUPE

#### Pourquoi ?

La détention est toujours, pour un mineur, un passage difficile et l'accueil en constitue une étape cruciale. Le livret d'accueil qui est remis au jeune à son arrivée n'est pas spécifique ni au mineur ni à la Guadeloupe. C'est un livret national, informatif et générique. Comment développer un outil complémentaire qui serait plus adapté, plus accueillant et qui aiderait le jeune à appréhender son passage dans le « monde pénitentiaire » ? Comment cet outil, intégré dans le projet de l'établissement, pourrait porter le sens éducatif de la détention ?

#### Les modalités d'expérimentation :

Nous proposons d'organiser un groupe de travail autour de ce nouvel objet. Son format sera à explorer (livret, mot d'accueil, film, etc.). Il serait co-construit avec des acteurs de la détention (officier-surveillant pénitentiaire, éducateurs PJJ et jeunes détenus eux-mêmes).

### 2. "RACONTER MON PARCOURS", TRAÇAGE DE PARCOURS, RÉCIT DE VÉCU DU JEUNE PAR LUI-MÊME

#### Pourquoi ?

Les jeunes PJJ ont souvent des parcours complexes. Il est parfois difficile pour eux de le verbaliser, de l'expliquer, d'en parler. L'enjeu éducatif est ici de permettre d'outiller le jeune pour qu'il puisse exprimer et expliquer son évolution et qu'il se mette dans une posture de relecture de son parcours. Accompagné par les éducateurs, ce traçage de parcours permettrait de mettre le jeune dans une situation réflexive par rapport à sa vie, ses actes, ses choix, ses évolutions. Ce récit produit par le jeune lui-même aiderait les éducateurs et l'ensemble des acteurs du monde judiciaire à mieux comprendre le point de vue du jeune, sa perception de sa propre vie, et d'adapter en conséquence le dialogue éducatif, sa prise en charge, sa reconstruction, etc.

Les premiers échanges entre acteurs présents lors de la première semaine ont permis d'approfondir certains points sans pour autant les considérer comme figés:

#### Quel statut pour ce récit?

Il s'agit d'un document appartenant au jeune, une sorte de "journal personnel". Il a une double visée didactique (aider le jeune à se (re)constituer) et communicative (l'aider à exprimer son propre point de vue/ressenti). Il peut contenir des éléments topiques/rétrospectifs de son parcours (ex. entrées/sorties de chaque établissement) comme des projections (ex. quel père/mère je serais plus tard?). Il doit permettre de sortir du discours que l'encadrement rabâche au jeune et fonctionner par scénarios

(ex. "je serais un rappeur célèbre..."; "je serais un rappeur amateur..."). Enfin, l'objectif est de faire sédimenter du positif, des bons moments ancrés dans la réalité.

### **Comment est-il constitué?**

Le jeune serait associé régulièrement à des ateliers où il serait amené à raconter son histoire. Différentes formes de récit pourraient être explorés: l'écrit, le dessin, la photographie, etc. pour explorer où le jeune se sent le plus à l'aise (écrire un texte de rap; faire un reportage sur ce qu'il aime/n'aime pas dans le lieu où il est; etc.). Pour pallier aux difficultés que certains jeunes peuvent avoir avec le récit et l'écrit en général, il est possible d'envisager des solutions pour démarrer comme "raconter à un éducateur qui écrit"; "dicter à un ordinateur"; etc. Dans tous les cas, c'est le jeune qui choisit d'inclure ou pas les différents éléments produits en atelier qui sédimenteront dans son "journal personnel" à la manière d'un "scrap book"

### **Comment est-il utilisé?**

Ce "journal personnel" appartient au jeune, c'est un document personnel mais pas un journal intime. Il est voué à être montré, partagé: "Est-ce qu'on peut regarder ensemble ton journal perso? Est-ce que tu veux bien me le montrer? En discuter?". Une hypothèse concrète d'usage du "journal personnel" est l'audience de fin de placement. Ce moment vise à rendre compte du parcours du jeune, des perspectives et des projets. Le Juge donne en général la parole au jeune pour compléter le bilan de son placement et produire un état des lieux de ce qu'il a vécu. Cette situation d'audience reste un moment solennel et souvent difficile pour le jeune qui n'est pas à l'aise avec la prise de parole. Le "journal personnel" pourrait alors être un support pour commencer à raconter son histoire, montrer, alimenter la conversation, etc.

## **3. CARTOGRAPHIE DE L'ÉCOSYSTÈME D'ACTEURS GRAVITANT AUTOUR DES MINEURS DÉLINQUANTS EN GUADELOUPE**

### **Pourquoi ?**

Les acteurs qui gravitent au près des mineurs délinquants en Guadeloupe sont nombreux. Tous ne se connaissent pas, tous ne savent pas ce que les uns et les autres font, et trop peu d'entre eux travaillent ensemble, coopèrent. Cet écosystème complexe constitue à la fois une richesse et un enjeu. Richesse car de nombreuses expertises, pratiques et approches sont représentées. Un enjeu car il complique l'articulation, la coordination, le suivi du jeune qui « a à faire » avec ces multiples structures, institutions, personnes, sans compter les ruptures, les chocs que constituent la navigation du mineur à travers cet écosystème. Les professionnels n'ont pas une lecture holistique de ce réseau complexe.

L'hypothèse de cette expérimentation est que la constitution et la diffusion d'une carte de l'écosystème permettra aux acteurs d'être mieux à même de connaître les autres acteurs, de rentrer en contact avec eux et de construire ensemble.

### **Les modalités d'expérimentation :**

Nous avons engagé la construction d'une cartographie collective de cet écosystème. Les usages de cette carte sont désormais à construire/explorer avec le plus large panel d'acteurs présents dans ce réseau.

### Usages de l'outil carto déjà noté :

- Répertoire pour une meilleure mobilisation transversale/croisée des acteurs: la cartographie permet de rappeler/faire penser à l'ensemble de l'écosystème pour mobiliser les parties prenantes autour d'un problème spécifique; inviter les acteurs à un événement; organiser une supervision; faire de la veille sociale; partager des expérimentations; etc.);
- Accueillir un professionnel nouvellement arrivé sur le territoire (la cartographie fait partie d'un "kit d'accueil").
- Échanger avec un jeune (et/ou ses parents) sur son parcours et/ou en fin d'accompagnement sur les ressources à disposition.
- Permettre de retracer/comparer différents parcours (le jeune, un autre jeune avec lequel il s'est lié d'amitié, un frère, etc.)
- Fonctionner en tant que marqueur territorial: repère/emblème de la prise en charge du jeune sur le territoire de la Guadeloupe;

## 4. DOSSIER DU JEUNE – CONSULTABLE EN LIGNE

### Pourquoi ?

Le suivi du jeune est basé sur différents dossiers actuellement en format papier:

- Le DCPC (Document Commun de Prise en Charge) est un outil papier plus qualitatif qui passe de main en main;
- Le DIPC (Document Individuel de Prise en Charge) est propre à chaque institutions... > permettre à la famille, au jeune de comprendre pourquoi il est pris en charge, signé par le jeune et sa famille;
- Le DUP Document Unique de Personnalité est d'usage plus spécifique et restreint;

Les différentes institutions et structures d'accueil du jeune tout au long de son parcours ont des accès différenciés à ces différents dossiers leur permettant de prendre connaissance des antécédents du jeune, des décisions de justice, des perspectives à venir, etc. En outre, l'éducateur référent reste référent tout au long du parcours du jeune et assure la continuité du suivi.

Tout au long des sessions de préparation et lors de la première semaine de la recherche-action, plusieurs questions ont été débattues autour de l'amélioration du suivi du jeune. En particulier:

- **Un accès facilité**

Les droits et devoirs d'accès aux dossiers sont codifiés pour les différents acteurs évoluant autour du jeune. Cependant les dossiers papier supposent des déplacements, du temps et des démarches pour consultation. Faciliter l'accès aux dossiers ne permettrait-il pas une meilleure connaissance partagée et un suivi plus rapproché?

- **Un dossier plus riche**

Les dossiers papiers pour rester utilisables ne contiennent que les informations utiles et finales. Ils ne permettent pas d'approfondir un point au-delà de ce qui est mentionné (par exemple, les éducateurs pourraient être intéressés à mieux comprendre les motivations qui ont présidées aux décisions du juge pour enfant en consultant ses notes préparatoires). Des dossiers permettant des recherches plus approfondies (ex.

éléments préparatoires; version antérieures; études et synthèses spécifiques; etc.) dans le respect de la déontologie permettraient-ils une meilleure compréhension du jeune par les différents acteurs?

- **Un accès élargi**

Les acteurs évoluant autour du jeune sont très nombreux et pas toujours en relation étroite les uns avec les autres (voir fiche sur la cartographie des acteurs). Un accès élargi à d'autres acteurs que ceux actuellement autorisés (ex. éducation, santé, autre...) en respectant encore des niveaux d'accès différenciés, permettrait-il une meilleure coordination et synergies des acteurs autour du jeune?

Ces différentes questions pointent à l'informatisation des dossiers à travers un outil de co-écriture de document juridique avec des rôles attribués aux différents acteurs (ex. PJJ comme éditeur; l'éducateur comme commentateur; le juge comme lecteur, etc...).

Cette informatisation est en cours. "Game" est un support numérique du dossier du jeune qui ambitionne à devenir le DCPC en ligne accessible par tous mais son contenu est encore très peu qualitatif.

De manière plus large, la recherche-action peut-elle se saisir de cette question pour explorer quelles seraient les bonnes modalités d'information en particulier eu égard aux 3 questions posées ci-dessus de manière à faciliter le suivi du jeune, l'articulation et la mise en synergie des acteurs autour de celui-ci?

### **Les modalités d'expérimentation :**

Une version primitive de cette informatisation existe déjà à titre exceptionnel. La fluidité du suivi du jeune par son dossier n'est pas tant un enjeu pour les mineurs de Guadeloupe sur une île où les acteurs sont en relation. En revanche, pour des mineurs pris en charge à St Martin, une île à 230 km un dispositif d'accès distant à un serveur sécurisé a été mis en place. Cette exception est mentionnée dans le Rapport d'action publique et dans les Rapports que fond les juges des enfants. Elle a reçu un avis favorable du Ministère et constitue par conséquent un précédent très intéressant à étudier.

Un atelier en semaine 2 pourrait prendre cette initiative comme exemple et explorer d'une part quels pourraient être les usages d'une extension de cette initiative et d'autre part, comment pourrait-on les instancier (en particulier en regard de ce qui est inscrit dans la loi, des acteurs de la sécurité informatique, etc.)

## **5. ESPACE COLLECTIF CO-CONSTRUIT – SOURCE DE BIEN-ÊTRE POUR LES JEUNES ET LES PROFESSIONNELS**

### **Pourquoi ?**

La vie en hébergement collectif est pour les jeunes comme pour les professionnels une expérience éprouvante tout autant que stimulante. En effet, la vie en commun, le partage des espaces, l'usage négocié des équipements, le respect des lieux de l'intime et de l'individuel, les règles de vie en collectif, le partage des tâches, le respect du bien-être de chacun, etc. font partie des aspects clés de tout

hébergement collectif, voire même, d'une certaine manière, de la cohabitation en générale. Cependant, l'hébergement dans un cadre PJJ a quelques particularités. Tout d'abord, c'est une unité éducative d'hébergement. Ce n'est donc pas, pour les jeunes, une cohabitation choisie mais une cohabitation « contrainte » à vocation éducative qui implique un rapport hiérarchique d'autorité entre les co-habitants (éducateurs-jeunes). Cette particularité ne modifie pour autant pas les règles de cohabitation ébauchées plus haut. Enfin, dans une Unité Éducative d'Hébergement Collectif (UEHC), il y'a hébergement. Or cela signifie que ce lieu partagé est un espace où l'on vit, où l'on dort, un espace qui nous abrite, qui nous protège, et où, idéalement, on se sent bien. Pour atteindre ce dernier point, celui du bien-être contribuant à la réinsertion du jeune, cela implique : une infrastructure saine/sûre, un minimum d'équipement matériel, une entente mutuelle des co-habitants, et un investissement de chacun dans la structure. Une structure n'est pas chaleureuse et accueillante de fait, cela se construit et se maintient. Une unité d'hébergement c'est, en quelque sorte, une maison partagée. Or dans cette maison il faut que chacun y mette du sien, fasse des compromis, s'impliquent, sans quoi la maison se dégrade, aussi bien d'un point de vue matériel/structurel qu'en terme ambiance/qualité de vie. Dans cette logique, l'ambiance et la chaleur se co-construisent. Et cela passe par l'aménagement concerté des espaces, l'adaptabilité des lieux (on peut déplacer les choses, les changer de place), la construction négociée de l'ambiance décorative et les règles co-élaborées d'usage du lieu. Il doit y'avoir de la place pour la créativité des jeunes et des professionnels.

### **Les modalités d'expérimentation :**

Nous pourrions envisager, dans une UEHC, d'investir du temps pour un projet éducatif de co-construction d'un espace collectif défini comme la création d'un salon par exemple.

## **6. ESPACE INDIVIDUEL CONÇU POUR SIMPLIFIER L'APPROPRIATION PAR LE JEUNE**

### **Pourquoi ?**

Quand on est « hébergé » on n'est pas chez soi. Quelqu'un nous « accueille et nous héberge ». Or l'hébergement revêt en général une dimension temporaire qui n'appelle pas une appropriation particulière des lieux (par exemple vos amis vous hébergent, votre oncle vous héberge, etc. mais vous n'allez pas refaire la chambre ou déplacer les meubles du salon). Malgré l'injonction de « faire comme chez soi », on ne l'est jamais totalement. Pour autant cette injonction a d'utile qu'elle vous « autorise à » faire comme chez vous et c'est déjà en cela, en termes de posture, un élément important. Non seulement elle vous autorise à faire, mais surtout elle vous invite à vous sentir à l'aise, à vous détendre, comme vous le feriez chez vous. Qu'est-ce que cela veut dire si on l'applique à un hébergement PJJ ? Tout d'abord, les périodes peuvent être assez longues (plusieurs mois). La PJJ est, à la différence de vos amis ou de votre vieille tante, une institution, ce qui veut dire, qu'elle possède des caractéristiques classiques d'institution, en commençant par l'uniformisation constante de tout. Au sein d'une unité, les chambres sont les mêmes, les portes sont les mêmes, les luminaires sont les mêmes, les mobiliers sont les mêmes... Il y'a une constance et uniformité institutionnelle. Or celle-ci est assez peu adaptée pour vous aider à vous « sentir chez vous ». On est assez proche, d'une certaine manière, à un hôtel où toutes les chambres sont identiques... Mais un hôtel assez rudimentaire. Pour se sentir chez soi il faut faire quoi alors ? Il faut pouvoir personnaliser son espace.

Composer sa propre chambre. Arranger les meubles. Décorer le lieu selon ses idées et ses goûts. Bref, générer un espace qui vous ressemble, qui vous procure du bien-être et qui vous sert de repère (dans les deux sens). Cela signifie que le lieu doit être conçu pour être appropriable.

### **Les modalités d'expérimentation :**

Il s'agirait de proposer une alternative à l'uniformisation institutionnelle du mobilier. Le jeune compose sa propre chambre en piochant ce qui l'intéresse dans le « garage à meubles » de l'unité. Le jeune, à son arrivée, emménage dans l'espace, et il aménage sa chambre. Les meubles sont hétérogènes, de formes, de couleurs, de matières différentes. La table de chevet orange, le tabouret noir – non plutôt une chaise bleue. Chaque chambre devient unique, différente, personnelle. Elle est conçue pour l'être. On passe également d'un affichage toléré à un affichage dédié, conçu pour. Un pan de mur entier est personnalisable. Il peut le peindre, accrocher des choses. Quand le jeune part, il repeint son mur. Il y'a plusieurs intérêts éducatifs à cette appropriation du lieu personnel : elle permet de créer un repère de bien-être pour le jeune, un espace personnel où il se sent bien/au calme/ « chez lui ». Elle permet aussi au jeune de s'investir dans la structure et ce dès son arrivée et lui permet d'exprimer sa créativité, ses envies.

## **7. TEDx – MICRO-CONFÉRENCES INSPIRANTES – OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES**

### **Pourquoi ?**

Les jeunes n'ont pas toujours l'occasion de rencontrer ou de visionner/écouter des orateurs inspirants. Ils ont souvent abandonné l'école et n'ont pas forcément de nombreuses opportunités de s'ouvrir à des discours/écrits/récits inspirants (comme les professionnels peuvent le faire en allant faire des formations, assister à des conférences, etc.). Inspiré des conférences TED ou des PECHA KUCHA, l'idée est ici de permettre aux jeunes d'écouter et de rencontrer des orateurs inspirants sur des sujets précis et de pouvoir les interpeller/questionner directement autour d'un pot. Ces temps inspirants nourrissent la réflexion et permettent d'ouvrir le champ des possibles.

### **Les modalités d'expérimentation :**

Pour expérimenter cette série de micros-conférences, il faudrait identifier des intervenants clés avec qui on pourrait démarrer une première session (intervenants de Guadeloupe ou d'ailleurs). Il faudrait un mix d'intervenants : artistes, scientifique, musicien, story-teller, designer, dessinateur, etc. Le format serait à définir mais pourrait être du type soirée avec 3-4 micro-conférences de 5-8 minutes chaque fois suivie d'un pot/apéritif dinatoire.

Un débrief avec les jeunes pourrait être organisé quelques jours/une semaine après. Le processus de choix des sujets est à définir mais pourrait être un mix de choix des jeunes et de choix des professionnels. On pourrait organiser/tester des sujets proches du cadre éducatif PJJ (intervention d'un magistrat) ou au contraire des choses très lointaines (un créateur de jeux vidéos, un artisan...).

Une alternative (dans un second temps quand la pratique serait établie) viserait également à faire des interventions en interne avec les jeunes. Les jeunes seraient alors les intervenants partageant un récit inspirant, une passion ou autre.

## 8. SCÉNARIOS CATASTROPHES – ANTICIPATION DES SITUATIONS DE CRISES/RISQUES

### Pourquoi ?

Sur un temps dédié, soit suite à une crise soit dans une situation normale, l'équipe se regroupe pour élaborer des « scénarios qui dégénèrent ». « On s'attend à tout ». Il y'a une incertitude permanente sur ce qui peut arriver.

« Les choses peuvent déraiper, rien n'est impossible ». Il s'agit ici justement d'imaginer le pire, en quoi ca aurait pu dégénérer. « Si tel éducateur n'avait pas pris le relais à ce moment là... », « si le jeune n'avait pas été seul... », « et si... ». Si ca avait été pire, on aurait fait quoi ? Il se serait passé quoi ?

« Avant l'ouverture du CEF, pendant la formation, on a fait des jeux de rôles où on se mettait, en tant qu'éducateur, dans des situations fictives pour imaginer les possibles failles... », « on se mettait à la place des gamins ».

L'équipe imagine des scénarios catastrophes pour mieux anticiper les risques mais aussi pour réinterroger les pratiques professionnelles.

Sur base des scénarios catastrophes élaborés, on devient conscient des risques, on évalue le niveau du risque et le potentiel d'occurrence et – au regard des moyens pour agir – on choisit soit :

Option 1 : On agit afin d'éliminer/réduire le risque > crise minimisée si elle survient

Option 2 : On n'agit pas mais on veille, on fait attention de manière accrue > attente d'une crise potentielle > à posteriori on agit pour réduire le risque de nouvelle survenance

Exemple : On a imaginé un scénario où les jeunes montent sur le toit pour faire les guignols. Un jeune tombe et se blesse ou se tue. Suite au scénario, on est conscient du risque, soit on décide – option 1 – de mettre des grillages ou herse pour éviter que les jeunes montent (sans garantie d'efficacité ni de survenance de la situation), soit – option 2 – on ne met aucun grillage ou herse mais on essaye d'être vigilant si jamais la situation devait se présenter (avec la possibilité qu'elle ne se produise jamais).

L'option 1 est susceptible, parfois, de provoquer l'effet qu'elle est censée justement réduire (par exemple mettre des herses peut « donner l'idée de monter sur le toit » / agir comme un élément provocateur). La scénarisation permet de prendre conscience des risques et de collectivement discuter/évaluer la réponse à apporter.

Les scénarios peuvent être faits de manière systématiques, sous la forme d'arbre des possibles.

1) à la PRÉVENTION comme précisé déjà ci-dessus

2) à la FORMATION/ANTICIPATION (s'il se passe ceci comment réagir? Si vous faites cela quel effet cela va produire? Est-ce que vous augmentez ou réduisez le risque? etc.)

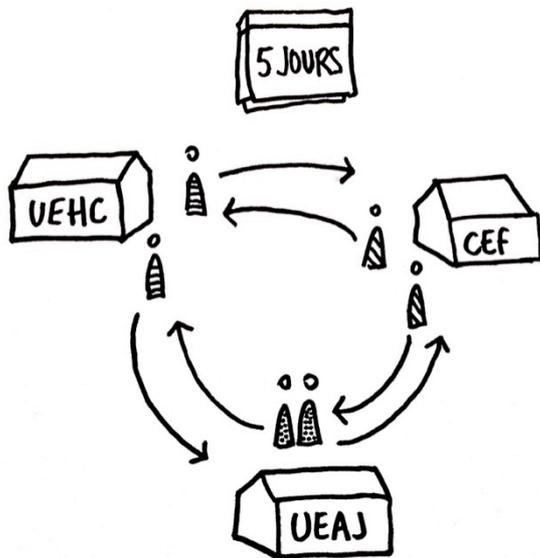
### Les modalités d'expérimentation :

Dans une structure volontaire, nous pourrions organiser un atelier de jeux de rôles et de construction de scénarios afin d'identifier des possibles risques/failles ou points d'attention/vigilance pour le futur. Cet exercice est à croiser avec les pratiques professionnelles.

## 9. ÉCHANGES DE PROFESSIONNELS ENTRE STRUCTURES

### Pourquoi ?

Dans une logique de formation continue, de partage d'expériences, d'échanges de pratiques, les professionnels vont pour un temps donné dans une autre structure en tant qu'observateur-apprenant. L'échange qui dure, une semaine environ, permet aux professionnels de se confronter aux réalités et contraintes des autres professionnels de son secteur mais aussi d'échanger les savoir-faire. L'enjeu est également de permettre aux éducateurs de voir et de se rendre compte par eux-mêmes des différentes structures car les jeunes qu'ils accueillent ont également souvent eu un parcours multi-structures... Dans cette logique un éducateur du CEF va en UEAJ, un éducateur de l'UEHC va au CEF, etc. Cet échange peut également s'organiser sur un territoire un peu élargi entre la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane ou St Martin. Cela permet de s'enrichir de d'autres contextes, techniques, expertises, connaissances et de monter en compétences. Le dispositif peut être démarré entre services PJJ mais aussi élargi aux autres acteurs territoriaux type pédopsy, maison des ados, etc.



### Les modalités d'expérimentation :

Initier une série d'échanges pilotes entre 2-3 structures volontaires et 4-5 éducateurs volontaires, par exemple : UEHC-UEAJ-CEF. Dans un format de 5-7 jours.

## 10. TEMPS D'EXPRESSION ET D'ÉCHANGES ENTRE PROFESSIONNELS

### Pourquoi ?

Il s'agit ici d'offrir un temps et un espace – pour les professionnels – d'échanges, de décompression et de parole. Les professionnels y partagent leurs émotions, leurs ressentis dans un cadre d'expression dédié et aménagé. L'enjeu est ici de permettre aux professionnels de partager leurs difficultés, leurs doutes, leurs angoisses afin de les aider à rebondir, à se reconstruire au près de leurs pairs et à se redonner du courage. Avec un tel dispositif les professionnels seront plus à même de mener leur action éducative efficacement et dans une ambiance de travail où la confiance et la solidarité est préservée. En d'autres termes, il s'agit de mieux vivre et travailler ensemble.

## 11. DEBRIEF-DEBRIEF

### Pourquoi ?

Après un épisode de violence subie par un éducateur, l'équipe tend naturellement à se regrouper autour de celui-ci pour le soutenir et souvent du même coup à faire front contre le jeune. Ce phénomène bien compréhensible et sain de solidarité produit pourtant un effet pervers de rejet du jeune ("...on est d'autant plus avec toi que l'on est contre lui...").

"Debrief-Debrief" se propose comme un double debrief avec l'équipe sur l'épisode de violence. L'objectif de cette manière de procéder est d'utiliser la répétition pour permettre à la victime de mieux expurger/métaboliser le traumatisme en déjouant le mécanisme de solidarité contre le jeune décrit ci-dessus.

Comment fonctionne un "Debrief-Debrief"?

Un debrief de l'épisode de violence est conduit avec la victime et une partie de l'équipe (éducateurs présent) le jour de l'incident (ou dès que la victime s'en sent capable) et avec la médiation d'un responsable (ou une personne prenant le rôle de facilitateur/modérateur). Très probablement, ce premier debrief "à chaud" et en présence de la partie de l'équipe qui a été témoins de l'épisode de violence provoquera un mécanisme de solidarité contre le jeune comme décrit ci-dessus. Le lendemain (ou les jours suivants) le même debrief est répété avec la victime mais cette fois-ci l'autre partie de l'équipe et le même facilitateur/médiateur. Ce second debrief "à froid" et en présence d'une partie de l'équipe n'ayant pas assisté à l'épisode de violence suscitera moins le mécanisme de solidarité contre le jeune. De plus, la victime assistera à un second debrief, qui s'il tend à reproduire le mécanisme de solidarité contre le jeune, apparaîtra d'autant plus comme une répétition du premier debrief. La victime aidée du facilitateur/modérateur sera donc plus à même de dépasser la posture de solidarité contre le jeune.

## 12. DISPOSITIF DE MÉDIATION ENTRE LE JEUNE ET LE PROFESSIONNEL RENOUER LE DIALOGUE ET LA CONFIANCE

### Pourquoi ?

Il s'agit de permettre aux jeunes de reprendre confiance dans la parole de l'adulte suite à un clash. L'adulte doit pouvoir reprendre sa place face aux jeunes et ses attentes. Pour ce faire il faudra entendre le jeune, l'écouter, lui faire comprendre qu'on reconnaît ses difficultés et que l'on reconnaît le fait qu'il a « eu raison » (ses raisons) par rapport à la situation donnée (sans mettre en difficulté le professionnel pointé du doigt par le jeune). L'enjeu est de permettre au jeune de revenir sur un champ de communication et de dialogue plus saine et plus sereine.

### Les modalités d'expérimentation :

Pour expérimenter ce type d'approche, on organiserait une session de médiation entre le jeune et le professionnel, dans un cadre institutionnel particulier de « règle de bonne hygiène relationnelle ». La médiation pourrait être outillée d'une série de cartes permettant la verbalisation de ses sentiments (dans l'immédiateté et quelques jours après), ainsi que l'expression de ses griefs envers le professionnel concerné. Enfin, concrétiser la médiation par l'engagement du jeune et du professionnel dans une relation réconciliée.

## 13. ACCUEIL DU JEUNE – BIENVENUE

### Pourquoi ?

L'idée, simple, consiste à travailler la notion d'accueil d'un jeune qui arrive en structure non plus par les éducateurs seulement mais par les autres jeunes. Cet accueil pourrait prendre la forme d'un cocktail de bienvenue concocté par les jeunes de la structure afin d'offrir un temps convivial et mobilisateur pour recevoir le nouveau jeune. L'enjeu est ici d'impliquer les jeunes pour offrir au nouvel arrivant l'accueil le plus agréable possible afin notamment de limiter les possibles situations de bizutage. Il s'agit de faciliter l'intégration du nouveau jeune dans le collectif.

### Les modalités d'expérimentation :

L'expérimentation est relativement légère et simple et pourrait prendre la forme de l'organisation d'un cocktail pilote (par les jeunes du centre/foyer) à l'occasion de l'accueil d'un nouveau jeune dans une structure.

## 14. ESPACE ZEN

### Pourquoi ?

Il s'agit ici de concevoir et d'aménager un espace dit « zen » dédié à la détente des jeunes. L'accès à cet espace est encadré par un professionnel qualifié (éducateur, sophrologue, etc.). Il permettrait au jeune d'apprendre à se poser, à poser leurs corps, à ressentir, à s'écouter, à mieux gérer ses émotions. L'accès pourrait se faire seul mais aussi pour des sessions en petits groupes.

### **Les modalités d'expérimentation :**

Pour expérimenter cette solution on aménagerait un espace test dans lequel on retrouverait un équipement et une décoration adapté à la détente. L'espace est confortable, apaisant, sûr, calmant. Des ambiances sonores et lumineuses particulières pourraient être testées. L'espace test pourrait être soit à l'intérieur d'une structure soit à l'extérieur pour permettre, symboliquement, de sortir du lieu de l'encadrement.

## **15. MÉDIA-JEU – MÉDIAPLAY, LE JEU VIDÉO COMME SUPPORT D'ÉCHANGE ET OUTIL D'INTERACTION**

### **Pourquoi ?**

Le jeu vidéo fait partie intégrante de la culture des jeunes générations (des années 80 à aujourd'hui). C'est un support très riche d'apprentissage, de plaisir, de coopération, de compétition, de patience, de rigueur, etc. Le jeu vidéo offre plus que jamais une grande diversité de contenu et de types de jeu. Il peut être violent, drôle, triste, challengeant, compliqué, intellectuel, décalé, angoissant, plaisant. Il génère des émotions multiples et vives (tout autant que regarder un film ou lire un livre, etc.). Il se joue seul, entre famille/amis, entre joueurs à distance, à 1, 2 ou 500 en simultané. Il peut être historique, réaliste, d'aventures, policier, psychologique, d'horreur, poétique...

L'idée serait ici de sélectionner des jeux et de faire des parties en réseaux/multi-joueurs/entre jeunes (mais aussi avec les éducateurs) autour de jeux divers, de confrontation comme de coopération. Les éducateurs et jeunes peuvent discuter de ce qui se passe pendant le jeu mais également après la phase de jeu terminée (joie, frustration, etc.). Une présence pédopsychiatre pourrait être envisagée.

### **Les modalités d'expérimentation :**

Un pilote pourrait être organisé dans une structure sous la forme d'un tournoi ou de découverte de jeux particuliers/nouveaux.

## **16. BONNES PRATIQUES ÉDUCATIVES POUR LA MONO-PARENTALITÉ**

### **Pourquoi ?**

Ce travail vise l'amélioration des relations parent-enfants et vice-versa dans le cas de familles monoparentales (et la prévention des situations d'échecs). Premièrement, il s'agirait de sélectionner des familles monoparentales repérées par les acteurs de l'éducation nationale ou de l'éducation spécialisée. Deuxièmement, il s'agirait de leur proposer un parcours d'initiation aux bonnes pratiques de relations parent-enfants, vivifiantes pour les deux parties. Troisièmement, mettre en œuvre ces pratiques à partir de supports dynamiques (profil de personnalité, évaluation santé émotionnelle, développement de compétences émotionnelles et relationnelles). Ces échanges mêleraient du formel et du ludique. Formel, car il y'a un aspect formation, ludique car il s'agit d'outiller le dialogue afin de jouer ensemble pour améliorer les relations.

Un tel programme pourrait être financé dans le cadre d'un contrat de ville 2015-2020 dans le cadre d'un quartier prioritaire de la politique de la ville avec un large partenariat, éducation nationale, conseil départemental, l'UAG (dimension scientifique), etc. Un premier test serait fait avec un échantillon de familles

monoparentales volontaires selon un protocole écrit. Deux outils clés : profil process communication, bilan de santé émotionnelle. L'évaluation consisterait à observer les axes de progrès entre la situation de départ et les étapes intermédiaires.

**Les modalités d'expérimentation :**

S'agissant de "bonnes pratiques éducatives", un tel programme demande du temps pour être testé. Un atelier en semaine deux pourrait réunir quelques parties prenantes autour de parents volontaires pour interroger ces problématiques, co-construire des solutions et des modalités d'expérimentation en semaine 3.

# Conclusions (provisaires) de la Semaine 1

## Deux démarches en une semaine

Dans cette première semaine de résidence, pour des raisons diverses (opportunités logistiques, organisationnelles, etc.), il y avait une double intervention. D'une part, la PJJ promotrice de santé conduite par Aurélien Varnoux, et d'autre part la démarche de recherche-action en elle même, conduite par Strategic Design Scenarios. Les deux démarches ne sont effectivement pas les mêmes. L'une correspond à la présentation d'un nouveau cadre national qui place la promotion de la santé comme fer de lance de l'action éducative de la PJJ, l'autre correspond à une démarche exploratoire et collective d'innovation. Les deux champs d'action se complètent tout en restant distincts. Les fiches-expérimentation sont centrées sur les problématiques de la recherche-action. D'autres interactions avec le programme PJJ promotrice de santé sont certainement à envisager mais sur des moments distincts pour éviter toute confusion pour les acteurs.

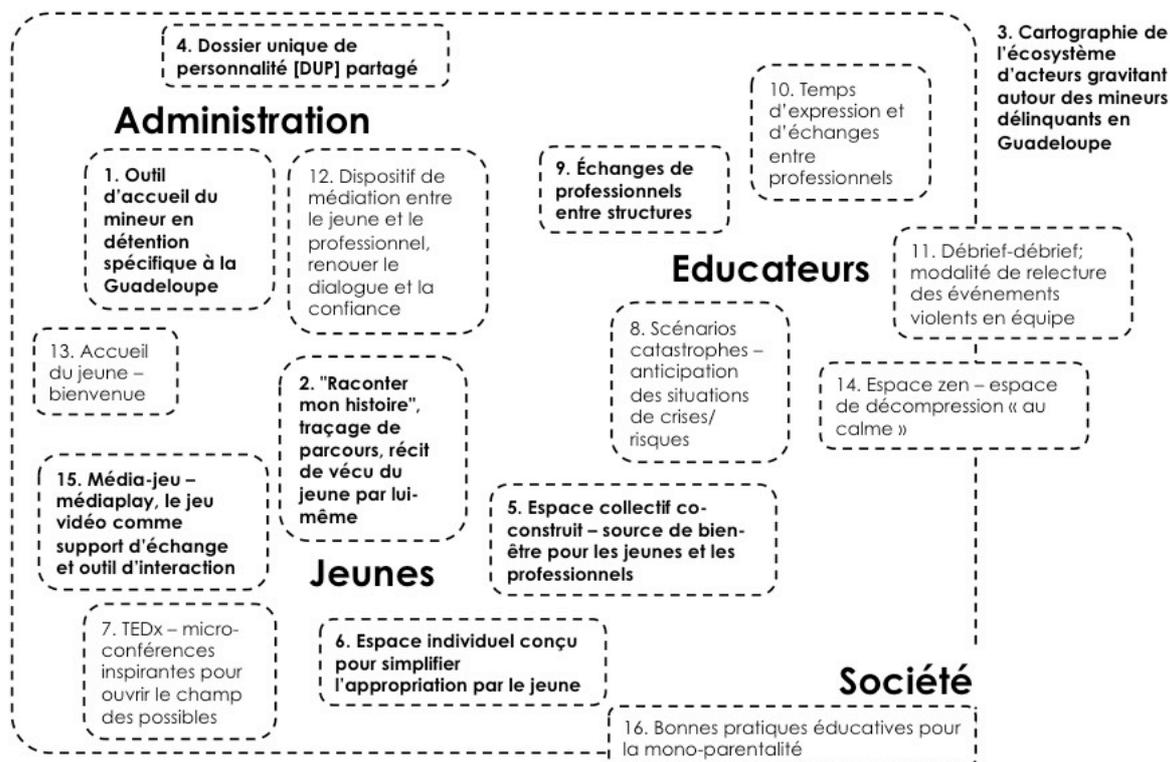
Le double programme de la semaine - interventions d'Aurélien Varnoux et recherche-action - s'est avéré très riche et a permis de nourrir la recherche-action.

## La mobilisation

Une démarche de recherche-action comme celle-ci construit sa richesse sur sa dimension collaborative. Elle nécessite, par conséquent, une mobilisation et un engagement certain d'un grand nombre d'acteurs, désireux et volontaires pour construire avec nous de nouvelles solutions. Or, cette première semaine a révélé un engagement très hétérogène, avec des acteurs très présents, très mobilisés d'une part et des acteurs très en retrait d'autre part. Cela indique donc que le travail de mobilisation doit être prolongé et maintenu tout au long de la démarche, ainsi que diversifié pour aller chercher les acteurs que l'on voit le moins souvent.

## Les expérimentations, innovations à tester

La première semaine de résidence a été l'occasion de consolider et confirmer les pistes d'amélioration imaginées dans les phases préparatoires. Elle a également été l'occasion de remobiliser les acteurs déjà engagés dans les exercices précédents et de rencontrer les nouveaux acteurs à convier à la démarche.



Le schéma ci-dessus présente les 16 propositions d'expérimentations en les organisant autour de 4 pôles principaux: jeunes, éducateurs, administration, société. Il permet d'évaluer grossièrement la bonne répartition des actions programmées entre ces 4 pôles. En particulier, on trouve des propositions visant à inscrire les pratiques réflexives, d'échanges et de prise de distance dans le quotidien des éducateurs; des actions favorisant la participation et la co-production avec les jeunes ainsi et les familles; enfin des propositions de changements vers une administration plus fluide et en posture de médiation.

Enfin, très concrètement, cette première semaine a permis de définir, à travers un travail collectif, une liste d'une quinzaine d'expérimentations. Bien entendu, l'ensemble de ces expérimentations ne peut pas être conduit dans le seul temps – limité – d'une résidence. Un choix collectif a donc été réalisé pour savoir quelles expérimentations pouvaient être conduites dans les prochaines semaines et quelles expérimentations pouvaient faire l'objet de projets futures ou parallèles.

Ces expérimentations sont très diverses. Elles correspondent tantôt à des chantiers et réflexions en cours, mais aussi à de nouvelles idées. Elles touchent une grande diversité d'acteurs allant du service public, du service associatif habilité au centre pénitencier aux instances judiciaires, à l'éducation nationale, etc. Ces expérimentations sont donc l'occasion de tester de nouvelles approches, de nouvelles manières de faire, de nouvelles façons de collaborer.